

## Le moulin des bords de Marne

## Une originalité chelloise

**Lucien Follet, président de l'association des riverains des bords de Marne, est formel. Chelles dispose d'un véritable trésor patrimonial sur ses bords de Marne. L'ancien moulin Menier est un moulin horizontal. Et cette découverte lui revient.**

*"Je ne suis pas un historien, mais grâce à mes études aux Beaux Arts, j'ai tout de suite vu que les vestiges des arches appartenaient à un moulin horizontal. Lorsque je me suis installé à Chelles en 1980, j'ai été attiré par l'esthétique des arches, sans pour autant en connaître l'histoire. Ce n'est qu'en 1989, lorsque la ville a entrepris des démarches pour racheter l'ancienne usine que je m'y suis réellement intéressé."*

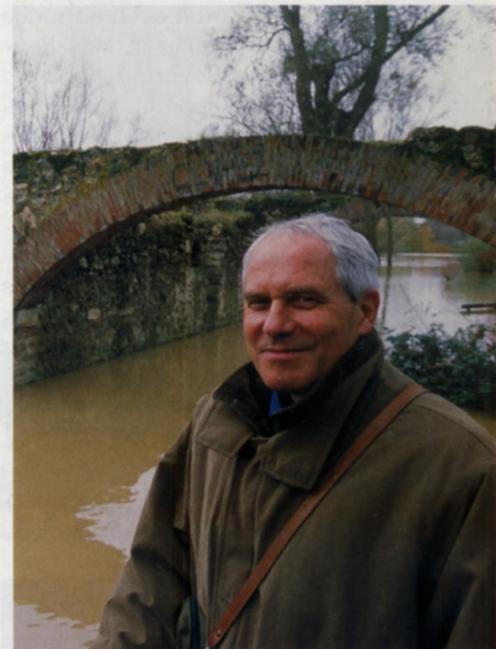
Le fait est qu'en 1989, la commune projette de racheter le bâtiment pour y construire un hôtel. En 1991, c'est chose faite et l'ancienne bâtisse est démolie, au grand regret de Lucien Follet qui est le premier à avoir décelé la particularité du moulin. Alors que la Ville développe un projet d'aménagement d'urbanisme – la construction d'une marina – Lucien Follet, lui, lance une action en justice qui vise à contrecarrer l'aménagement envisagé. En juin 1993, il obtient gain de cause. "A l'époque, constate-t-il, personne n'avait imaginé que le bâtiment et les arches appartenaient à un même ensemble architectural. C'est donc une partie de ce patrimoine qui a disparu à jamais. Aucune

*étude n'a été entreprise, ni même de fouilles archéologiques."*

Les affirmations de Lucien Follet sont controversées. Pour bon nombre d'historiens locaux, le moulin est vertical.

### Un long travail de recherches

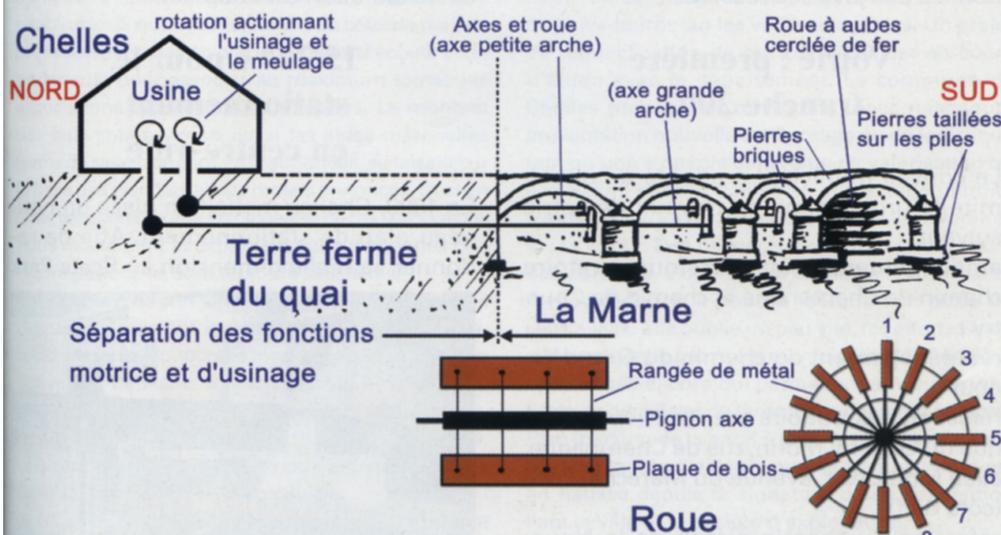
Lucien Follet est déterminé à faire reconnaître et à partager sa découverte. Il entreprend de minutieuses recherches historiques et monte un dossier qu'il présente d'une part, aux services municipaux et aux élus en charge du secteur et d'autre part, à la Direction régionale des affaires culturelles. Cette dernière dépêche sur place une spécialiste et Dominique Cerlet, conservateur des monuments historiques d'Ile-de-France confirme à Lucien Follet l'intérêt de sa découverte : "Même si la découverte du système de moulin horizontal sur la Marne est à prendre en compte dans la mémoire du patrimoine industriel, écrit-il, la qualité architecturale de ces vestiges ne répond pas aux critères exigés pour



**Lucien Follet** souhaite une restauration.

*une protection au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. A l'inverse, la qualité du paysage formé par les bords de Marne, les îles, la passerelle et les quatre arches du moulin milite pour une protection forte au titre de la loi du 2 mai 1930 sur les sites." D'un côté comme de l'autre, l'accueil est positif. "J'espérais un classement historique du moulin en tant que site industriel, explique-t-il. J'ai sollicité la commune afin qu'elle se saisisse du dossier et le présente au niveau du département, le ministère de la Culture ayant donné un avis favorable à l'entreprise de cette démarche."*

Lucien Follet, protecteur des bords de Marne, souhaite que ce moulin horizontal, unique en Ile-de-France, soit valorisé. "L'édification prochaine de la Maison de l'eau et de l'environnement contribuera, je l'espère, à mettre le site en valeur. Les vestiges cependant se dégradent peu à peu. Il faudrait songer à une restauration même sommaire."



**Schéma du fonctionnement** du moulin horizontal réalisé par Lucien Follet.

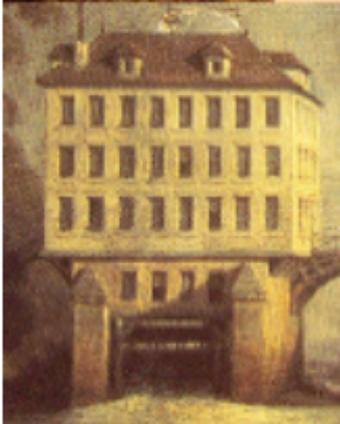


**Moulin de Noisiel: 100 ans d'évolution 1783 1842 1852 1872**  
Pragmatisme des rajouts similaires, continuité architecturale  
du bâtiment assez unique dans l'art de construire !



MOULIN  
MICHEL  
et  
de LEVIS  
Deux piles

*Quatre  
images  
extraites du  
Site Internet  
de Noisiel :  
LA SAGA  
MENIER*



MOULIN  
MENIER  
24 fenêtrés  
Deux piles



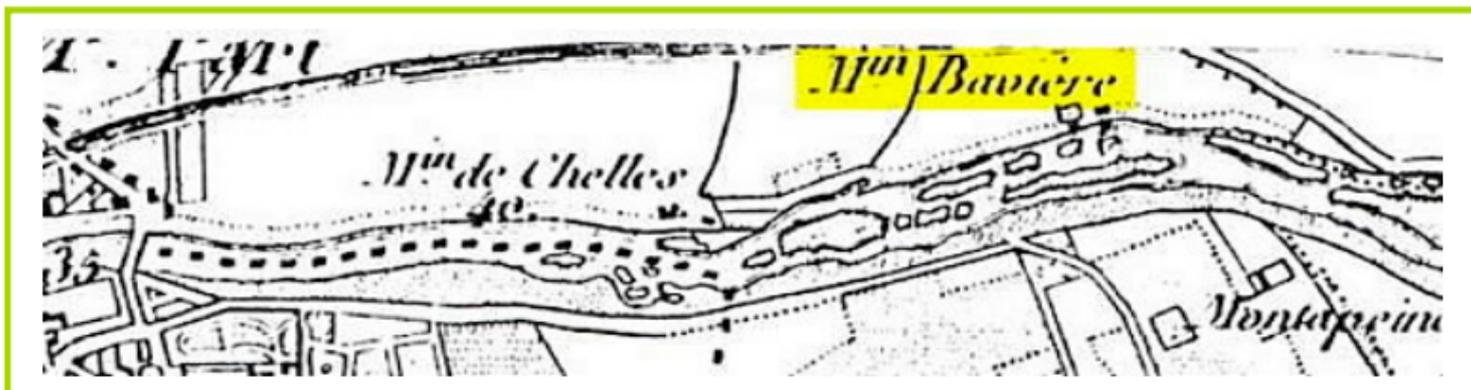
MOULIN  
MENIER  
39 fenêtrés  
Trois piles



MOULIN  
MENIER  
54  
fenêtrés  
Quatre  
piles

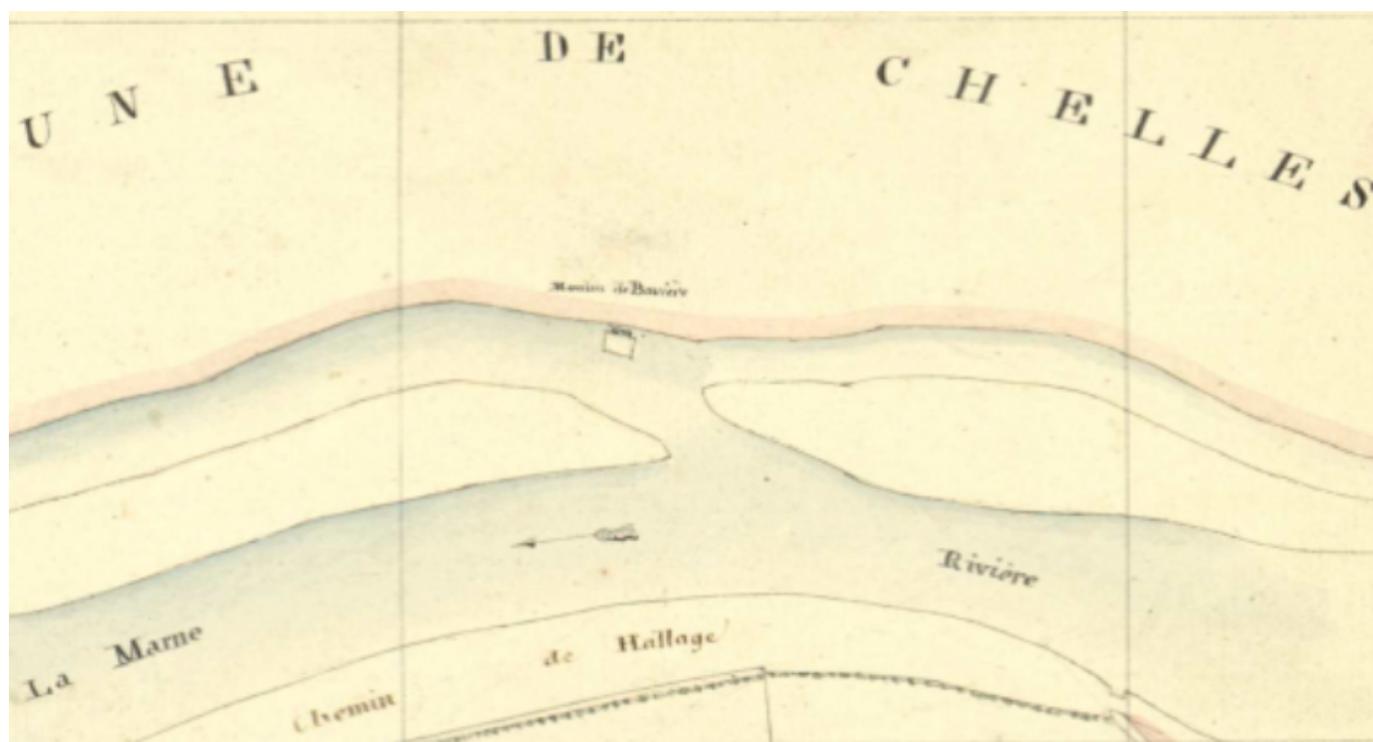
## Moulin Bavière

Carte du XIXe siècle, où l'on voit le creusement du quai de Gournay pour récupérer le sable de Marne. Abandon du halage en 1865 après la construction du canal de Chelles...  
Le Moulin Bavière se trouvait au début du quai des Mariniers...

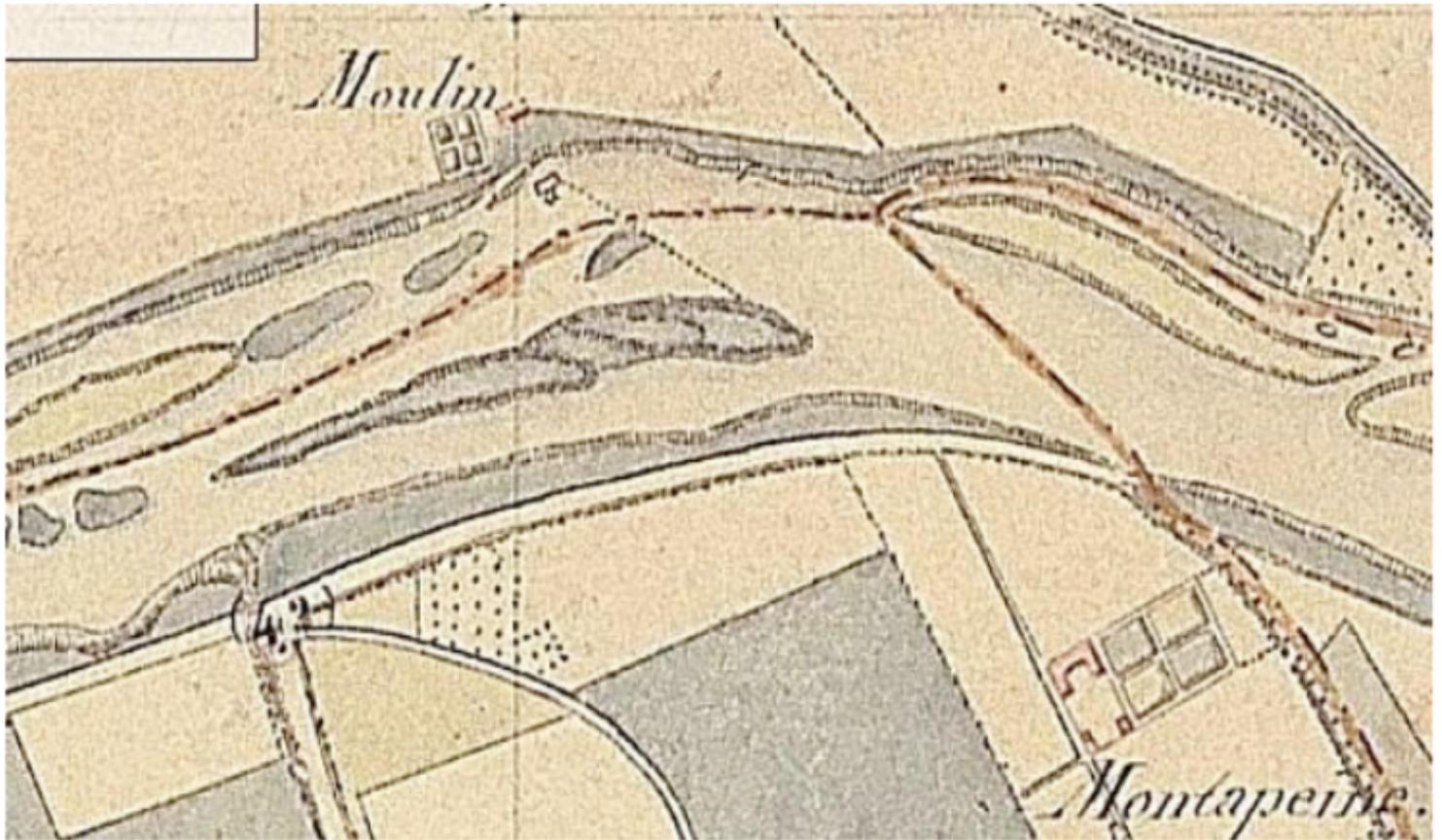


Mur du quai restant du Moulin Bavière

*Cadastré napoléonien de 1824 : (4P37/1263 AD77)*



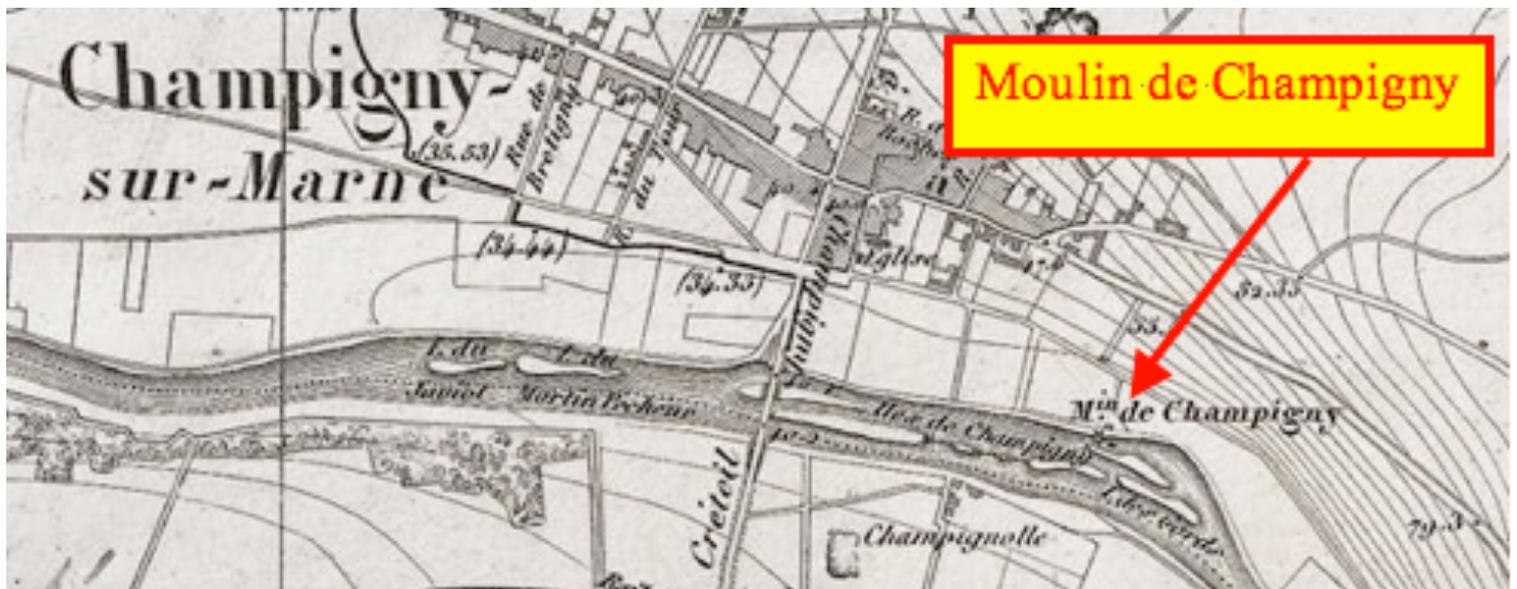
*(Extrait de la carte d'état-major de 1820)*

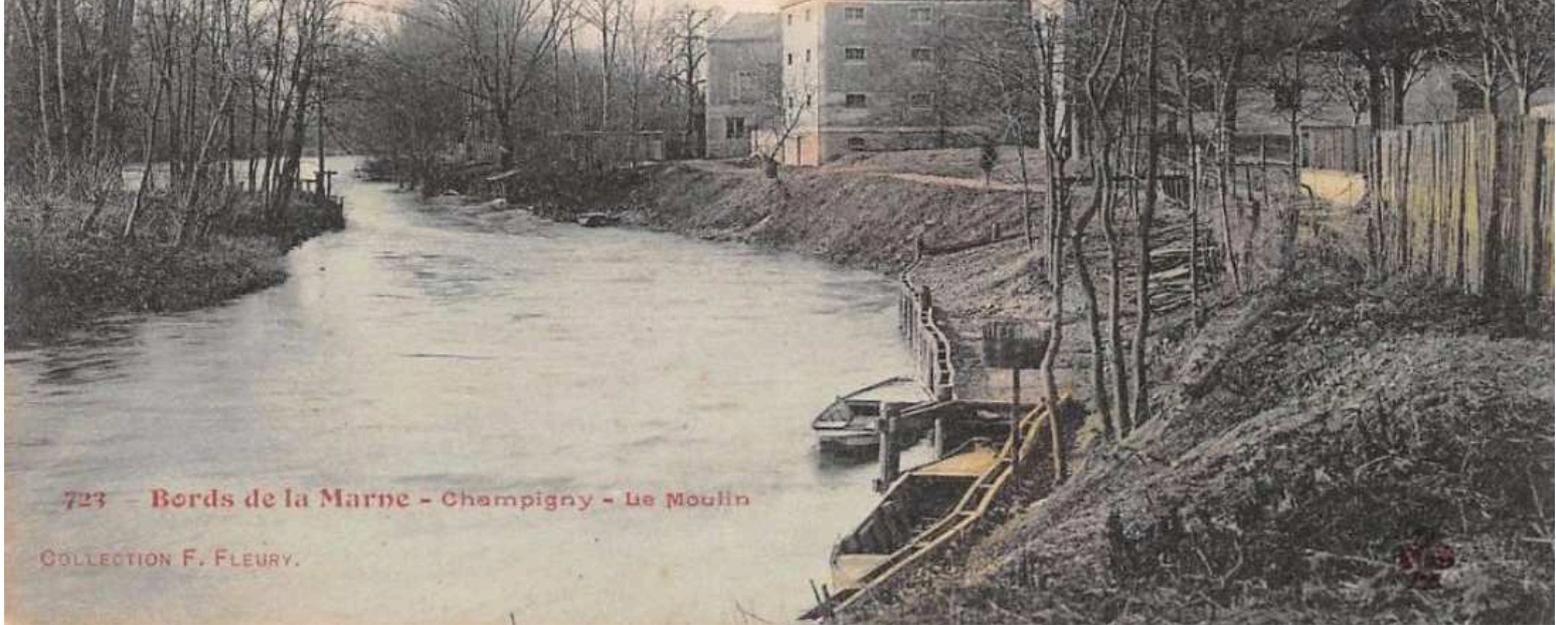


Avec un barrage depuis l'île pour canaliser l'eau vers le Moulin flottant. Ce qui posera un problème juridique avec Lévis... (Réf: Claude Galley)

A la recherche d'une image d'un Moulin flottant...

**Le Moulin de Champigny**  
sur un petit bras de la Marne serait-il  
flottant ?  
(Carte de Andriveau et Goujon de 1852)





723 - Bords de la Marne - Champigny - Le Moulin

COLLECTION F. FLEURY.

**Moulin de Champigny:** Il semblerait que non, il n'y a rien sur l'eau...  
Carte postale 1900 colorisée.



Aquarelle de Capaul : Oui, avant, c'était bien un Moulin flottant !

Déduction : **Le Moulin de Champigny** a fonctionné après que le moteur flottant ait été détruit. Probablement avec une machine à vapeur dans les bâtiments sur berge. Ainsi le Moulin de Champigny ayant perduré au début du XXe siècle, le souvenir de l'ancien moteur flottant sur la Marne est tombé dans l'oubli ! ( *Capaul Champigny Archives du Val-de-Marne* ).

Albert Capaul 1827-1904.

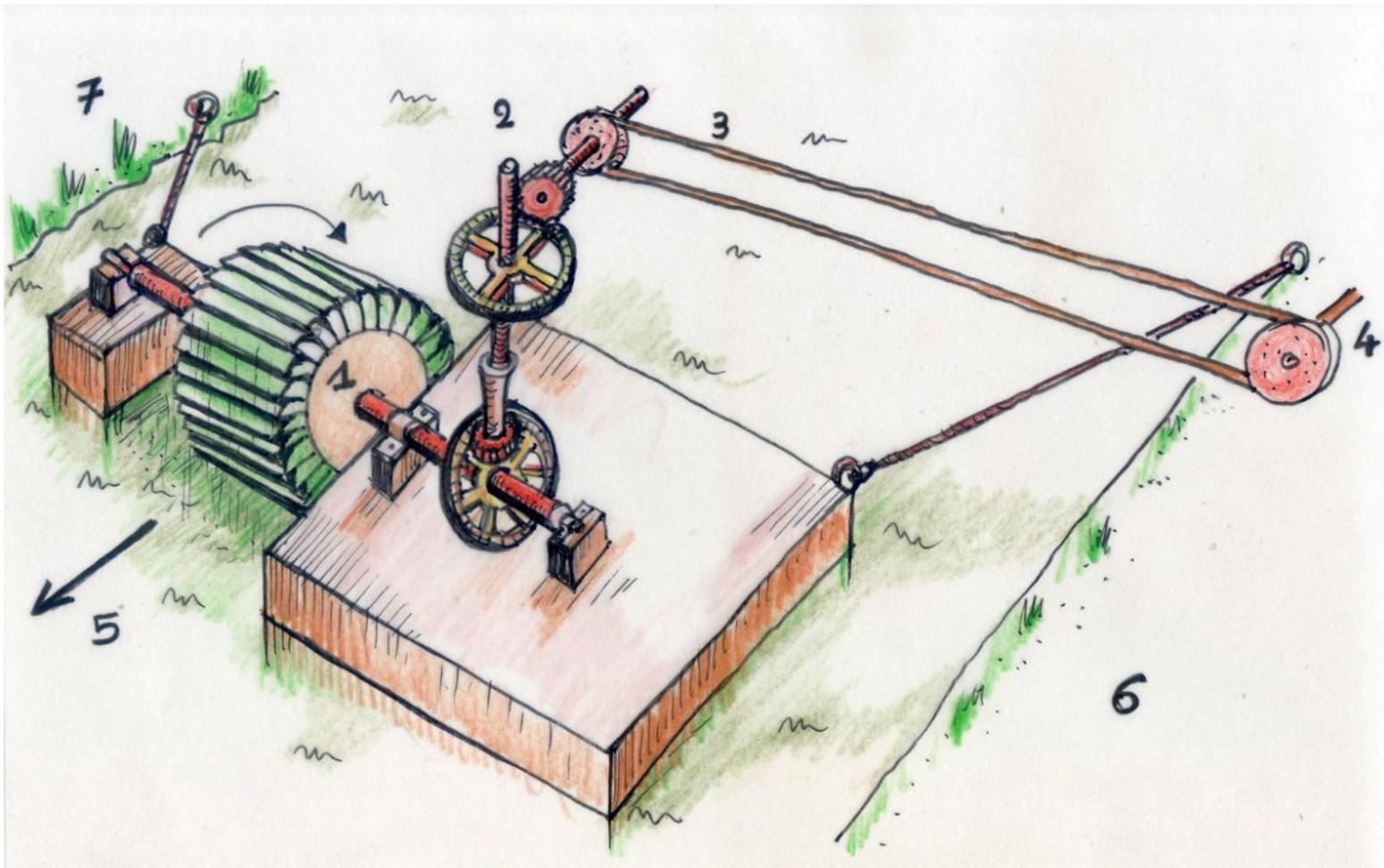
Gardien de Musée en 1858.

Fond Capaul 900 aquarelles

déposées dans les Archives Départementales des lieux cités...

### Moteur du Moulin de Champigny sur caissons flottants:

- 1 Roue à aubes.
- 2 Axe vertical.
- 3 Courroie de cuir.
- 4 Usine sur le quai.
- 5 La Marne.
- 6 le quai avec l'attache du caisson flottant.
- 7 L'île opposée avec la seconde attache.

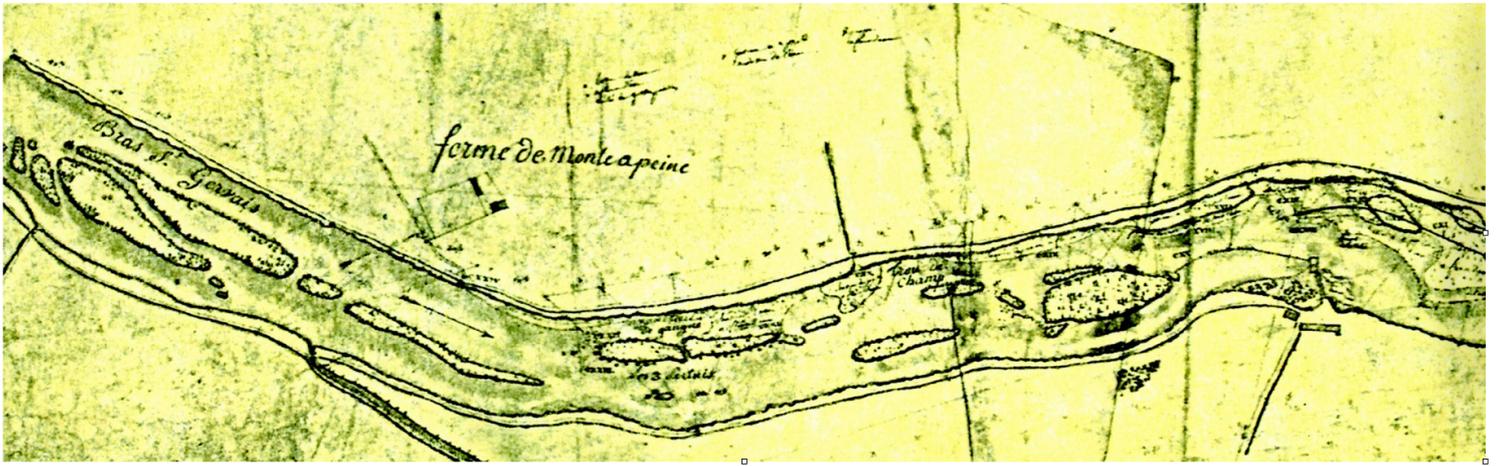




Modèle d'engrenage vertical avec la meule à l'étage : l'embrayage à droite.  
**Moulin de Villette** sur la Seine.

**Chelles:** *Carte Trudaine XVIIIe siècle, avec les marécages.* (BNF)

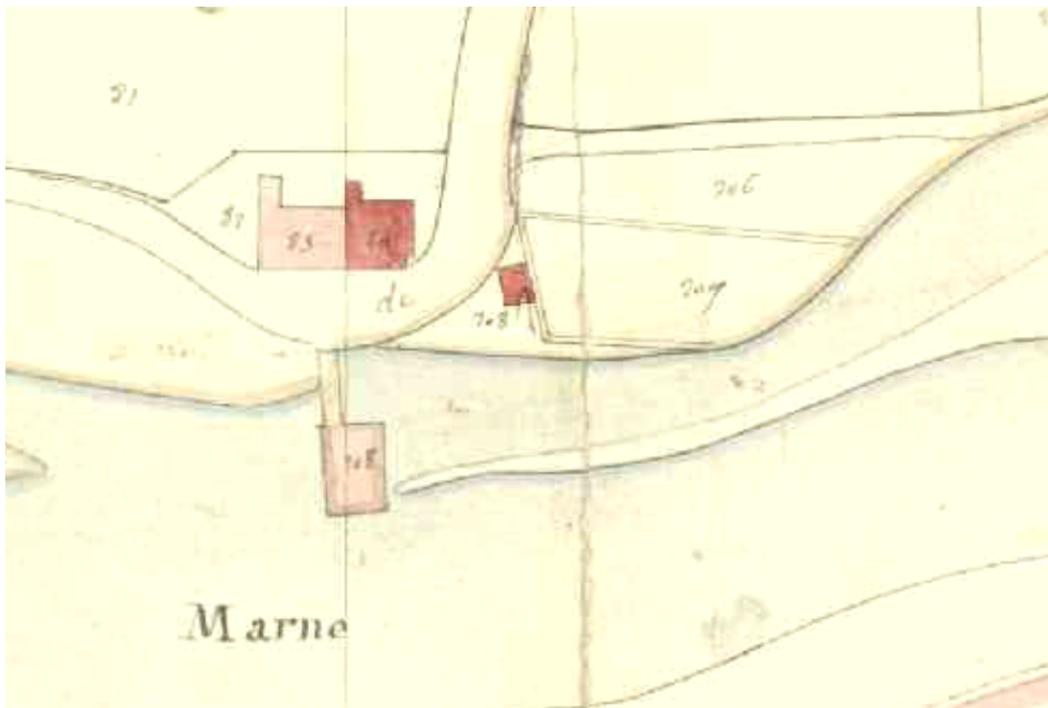
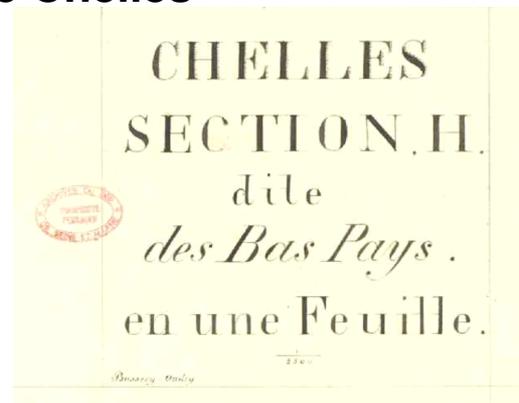




Carte de la Navigation du XVIIIe (Château de Champs sur Marne)

Offerte par Jacques Guillard : Société historique de Champs-Gournay.  
(Carte F.14. 10068 n°7 BNF)

### Moulin de Chelles



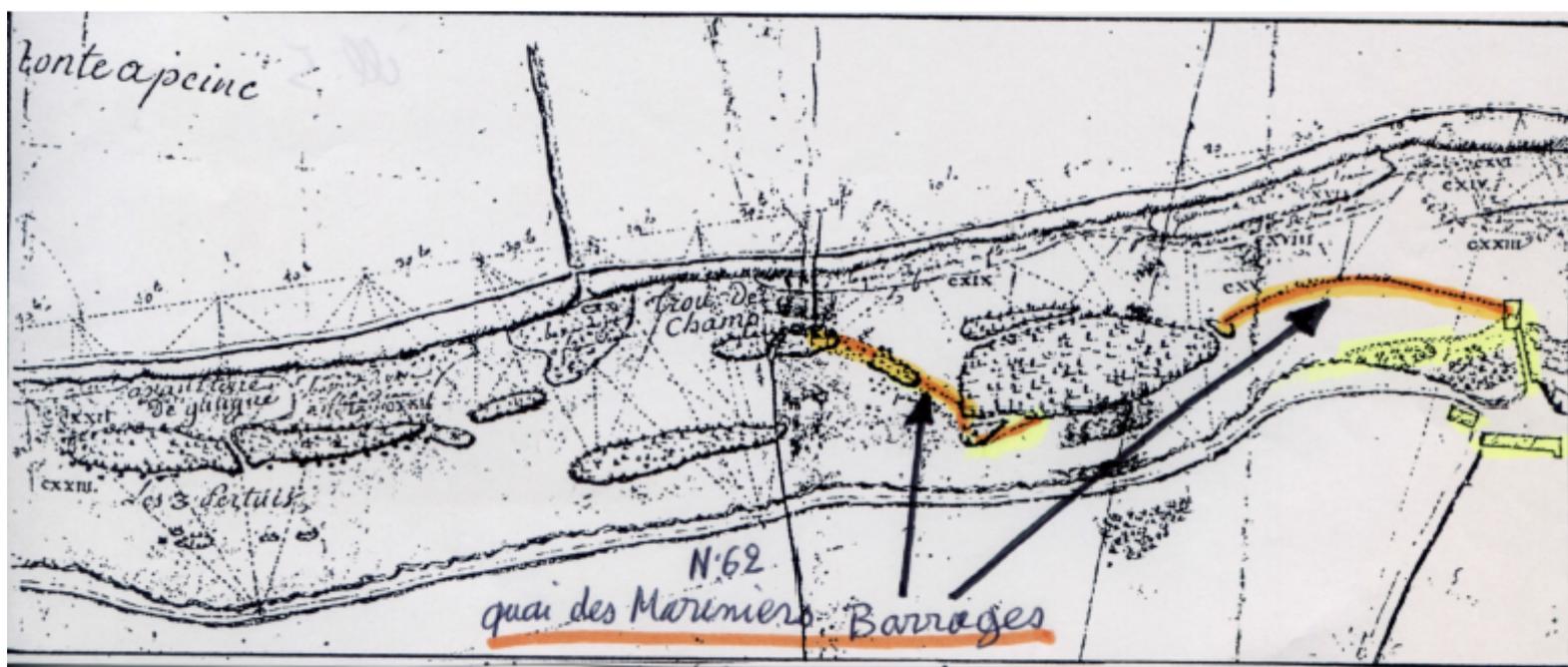
*Cadastré napoléonien AD77 première moitié du XIXe siècle.*  
**Déjà trois bâtiments: hangar, Moulin et maison des gérants.**



**Moulin en bois de Chelles.** Dessin extrait du livre de Zyte d'Hector Malot. Musée Eugène Carrière, Gournay (*Crédit Sylvie Le Gratiet*).



Construit sur le même modèle que le **Moulin de Torcy**: boisé dans sa partie supérieure, avec rampe d'accès et soubassement en maçonnerie...



**Barrages** pour diriger l'eau vers le Moulin. Carte de la Navigation du XVIIIe déjà présentée.

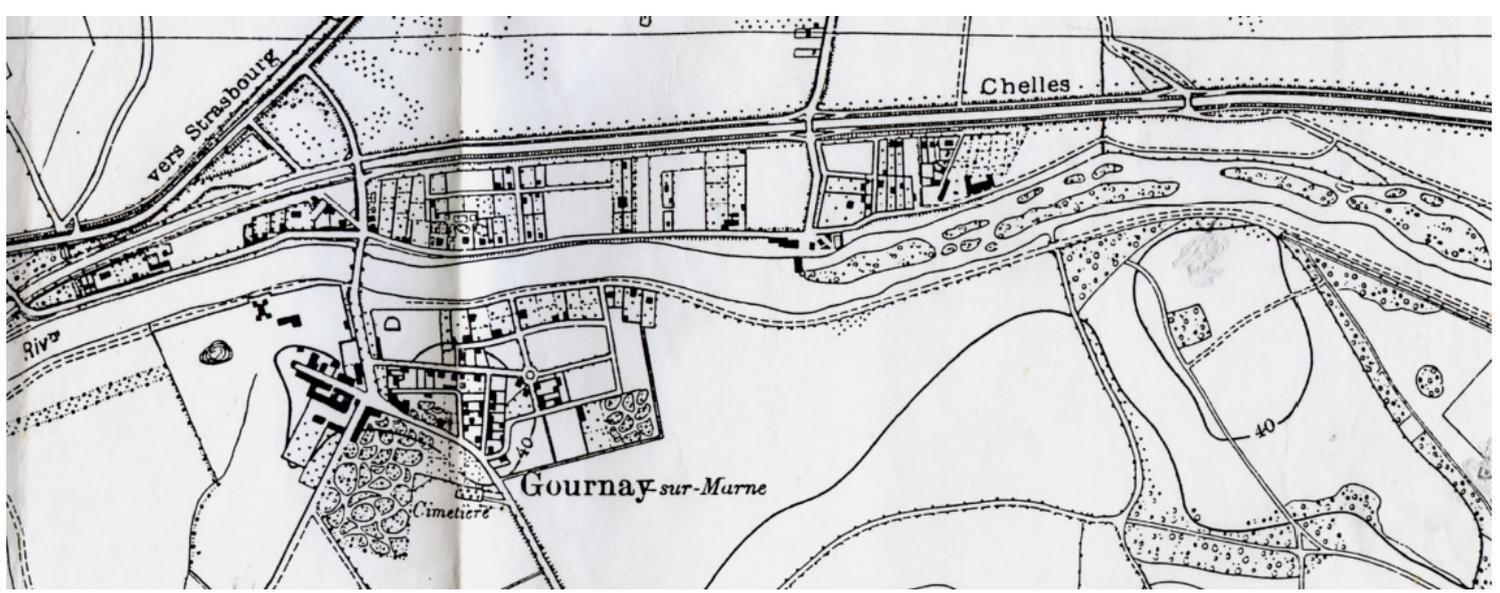
Comme on le voit ci dessous avec la photo 1900, **le talus est fait de terre tassée maintenue par des pieux de bois enfoncés dans la rivière...**



**La grande maison au quai des Mariniers, actuel n°62, est donnée comme étant le logement construit en 1860 pour les ouvriers du Moulin (?) C'est à vérifier... En 1997 j'ai demandé à la mairie d'annuler le trait rouge : « *élargissement de la route du quai sur le plan de la ville POS* », qui coupait cette bâtisse en deux sur toute sa longueur !**

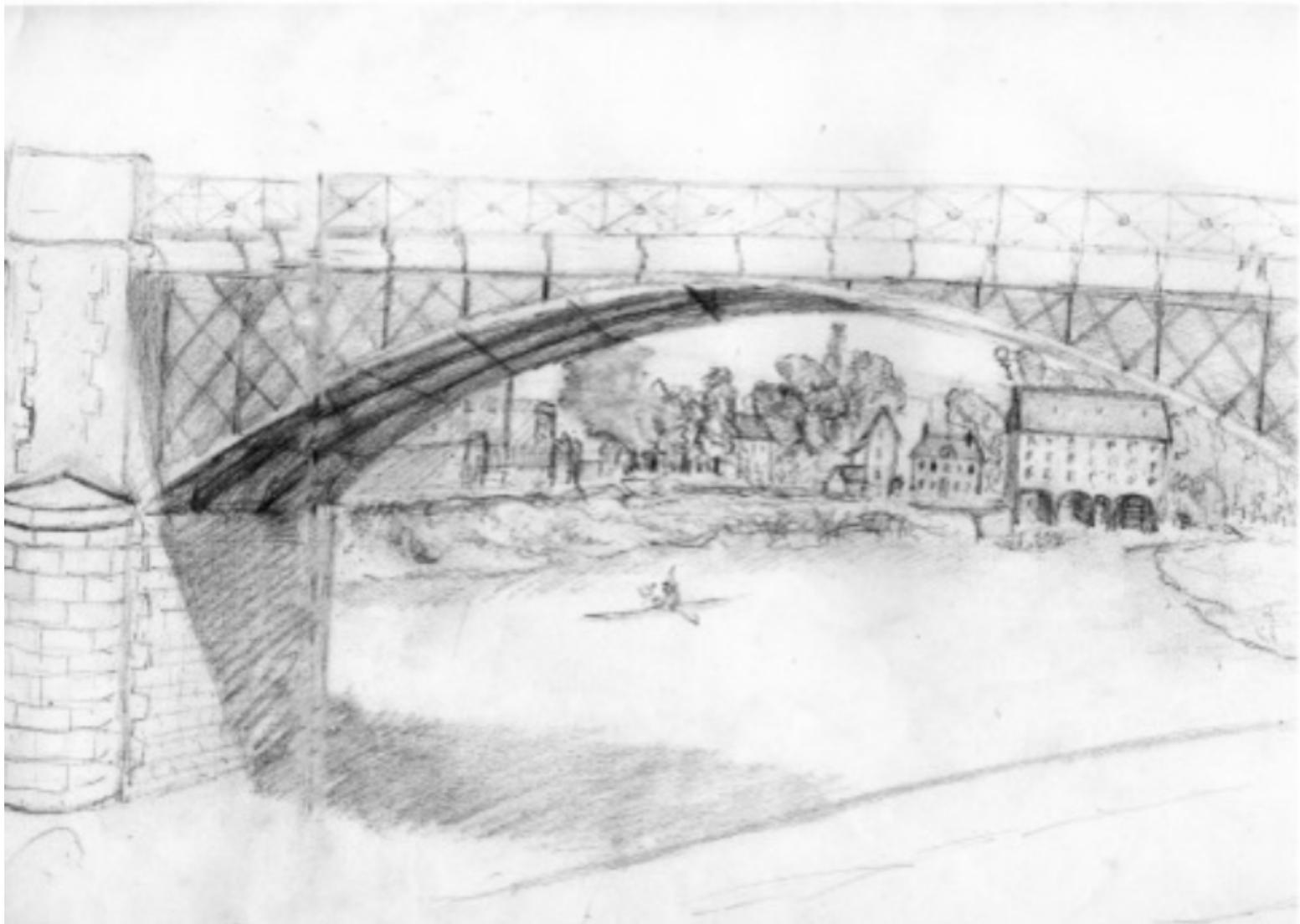


**Pieux de bois** encore présents en direction de l'île...  
Vue depuis la passerelle.



*Carte IGN : 1873-1876 Service Géographique de l'Armée. Avec le Moulin de Chelles à trois étages. Canal réalisé, Rivière de Chelles busée au quai des Mariniers, Maison du n°63 bien dessinée. L'île va jusqu'au Moulin...*

**Moulin de Chelles à trois étages.** Dessin de Nathalie Nast.  
Copie: Maryse Rivière, élue à la Culture de Gournay. La famille Nast de Gournay avait ce dessin du Moulin de Chelles dans ses cartons !  
Ce dessin a depuis été déposé aux Archives du 93.



*CHELLES (S.-et-M.). — La Marne sous le Pont péage.*



- 1831 Nathalie NAST s'installe à Gournay.
- 1861 Moulin en pierres briques étages bois torchis sur la Marne.
- 1862 Pont métallique.
- 1870 Destruction du Pont de Gournay. Et reconstruction à l'identique.
- 1875 Destruction du Moulin à étages et abandon...
- 1877 (?) MENIER rachète le moulin.
- 1895 MENIER abandonne le moulin.



*Le Moulin de Chelles à trois étages de 1861.*

Les dates ne sont pas vérifiées :

Pour avoir la bonne information il faut trouver les actes notariés de vente ou d'achat de ce Moulin.

(1861 est une donnée des historiens)

Pour le moment nous savons que Nathalie Nast, épouse de Francis Nast qui fut maire de Gounay de 1831 à 1837 et propriétaire du Château rouge, a dessiné le Moulin à étages et le nouveau Pont métallique probablement au moment de leur finition.

Ces constructions extraordinaires dans le bassin chellois sont à rapprocher, aux mêmes dates, de **l'arrivée du Chemin de fer** depuis Paris et de **l'ouverture du canal de Chelles** indispensable à la bonne navigation des marchandises...

**Il s'agit donc du départ de l'ère moderne de notre région...**

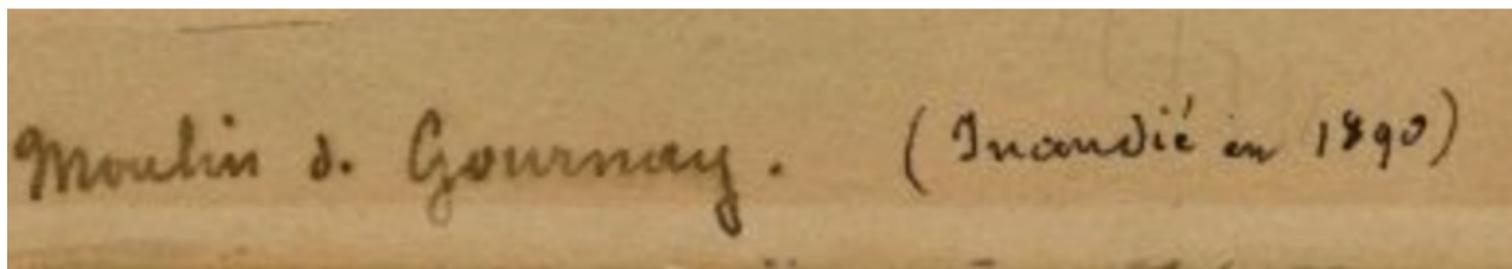
Dates probables pour dessiner ces deux merveilles construites simultanément, sur la Marne à Chelles et à Gournay, de 1862 à 1870 ?



Sur l'aquarelle de Capaul la roue curieusement n'est pas dessinée et une annotation manuscrite a été rajoutée:

Incendié en 1890 !

( Archives du 93 : 6Fi/200)



Moulin s. Gournay. (Incendié en 1890)

Les historiens n'ont donc retenu que cette date de 1890, déduisant par là que Menier avait acheté ce Moulin vertical, l'avait fait fonctionner jusqu'à cette date, puis avait transféré son usine nouvelle devant le chemin de fer...

La deuxième image de Capaul est bien étrange: lui, qui d'habitude est si précis dans ses détails, n'a pas vu qu'il avait ajouté un étage au moulin ! A trois étages vue de l'aval, mais à quatre étages vue de la rive gauche de Champs... La maison des gérants est aussi faussement dessinée, sa toiture devrait pencher dans l'autre sens...





**Panier :**

**Collection :** Estampes et Gravures

**Analyse :** Moulin de Gournay  
(incendié en 1890). - Alfred Capaul.  
- Aquarelle, 15,6 x 10,1.

**Date :** 1890

**Commune :** Gournay-Sur-Marne

**Cote :** 6FI/203

Pourquoi ces deux aquarelles n'ont-elles pas été déposées aux Archives de Seine et Marne mais aux Archives de Seine-Saint-Denis dans le 93 ? La raison est que Capaul a cru que le moulin était sur la commune de Gournay comme le pont !

Ces deux dessins n'ont pu être réalisés en 1890, l'inscription ci dessus aux Archives confond le rajout manuscrit entre parenthèse avec la date réelle du dessin par Capaul...

En 1890 la végétation était déjà abondante sur la berge de la rivière. Avec la construction du canal, il n'y avait plus aucun halage en Marne depuis 1865, les berges restent ainsi 25 ans à l'abandon... Et se couvrent de buissons et d'arbres...

Ces deux aquarelles montrent donc un paysage proche de la construction de ce Moulin sur la Marne... Il est même possible que la roue n'était pas encore installée quand Capaul est venu à Gournay et qu'il ait pu admirer le nouveau Moulin et le fabuleux Pont métallique à peine achevé ?

**Démonstration de la réalité pragmatique du Moulin Menier de Chelles**

Cette Carte postale du Moulin de Chelles est instructive:



Carte postale colorisée, des environs de 1910.

### **Un système hydraulique complet:**

La roue, la passerelle et l'axe horizontal au travers des arches en direction du quai, les cabanes pour protéger le moteur, avec les engrenages de réglages de la roue qui doit rester flottante avec un cinquième de ses pales dans l'eau...

Aucun limon n'est encore présent, toutes les arches sont en eau !

Voilà qui aurait du poser problème aux observateurs pour affirmer que le moulin avait brûlé en 1890, et prétendre qu'il avait toujours été à trois étages, puis démoli et abandonné...

Venir construire deux cabanes sur la roue pour la protéger alors que le moulin avait brûlé et avait été abandonné, mais pourquoi faire?

Toutes les cartes postales de l'époque présentent les mêmes caractéristiques déjà décrites...

C'est donc à partir de ces détails que l'on peut dater les vues du Moulin...



**Moulin.** Les grilles autour de la propriété témoignent d'un endroit sécurisé. Sur le quai l'ancienne usine démolie a été remplacée par une habitation, de face la maison des gérants et le moteur hydraulique sur les arches avec ses deux cabanes sur la roue...



Vue de la rive sud de Champs, au premier plan le barrage pour canaliser l'eau, avec un lavoir sur la berge. La propriété des anciens gérants du Moulin, arborisée, s'étant jusqu'à Marne..

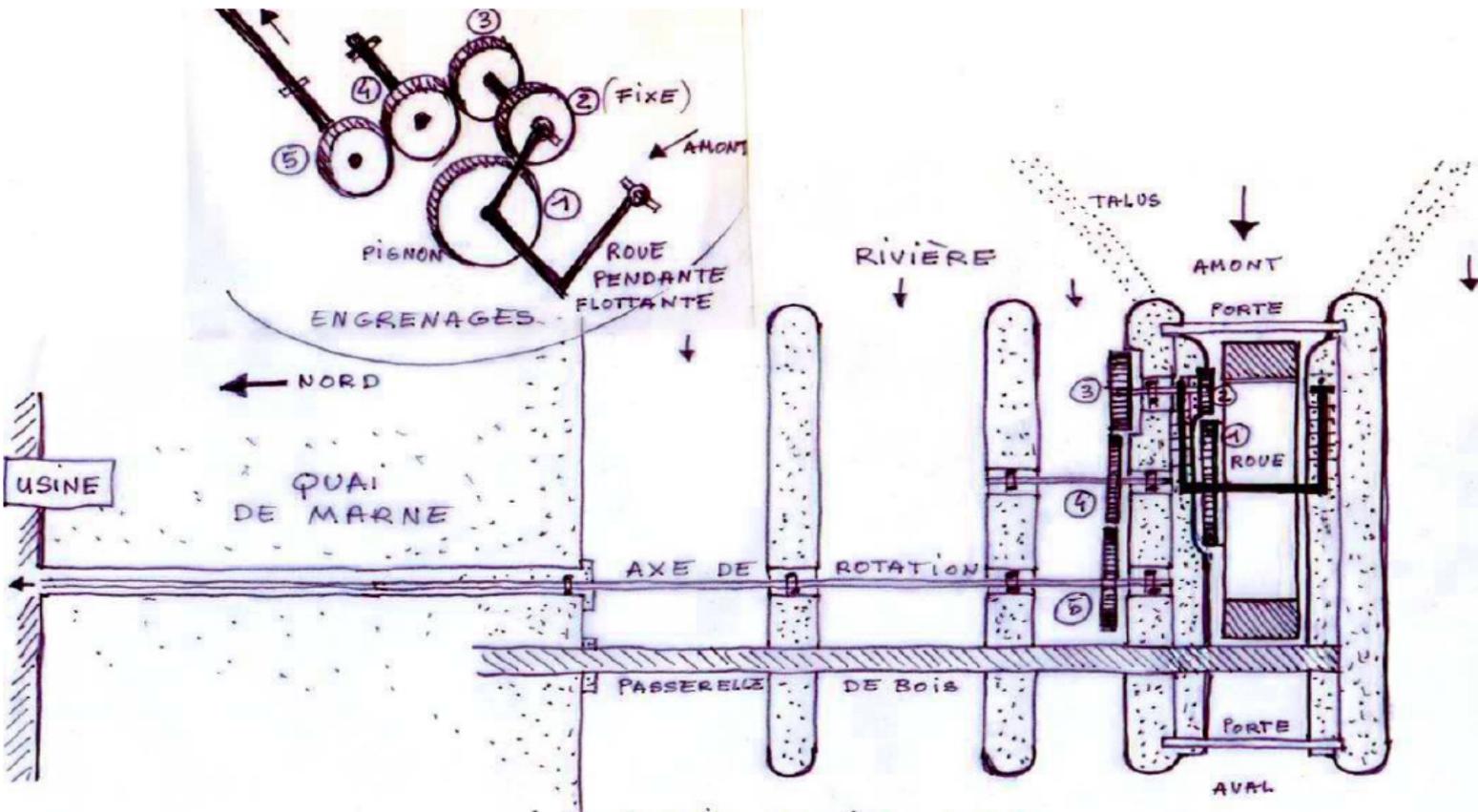
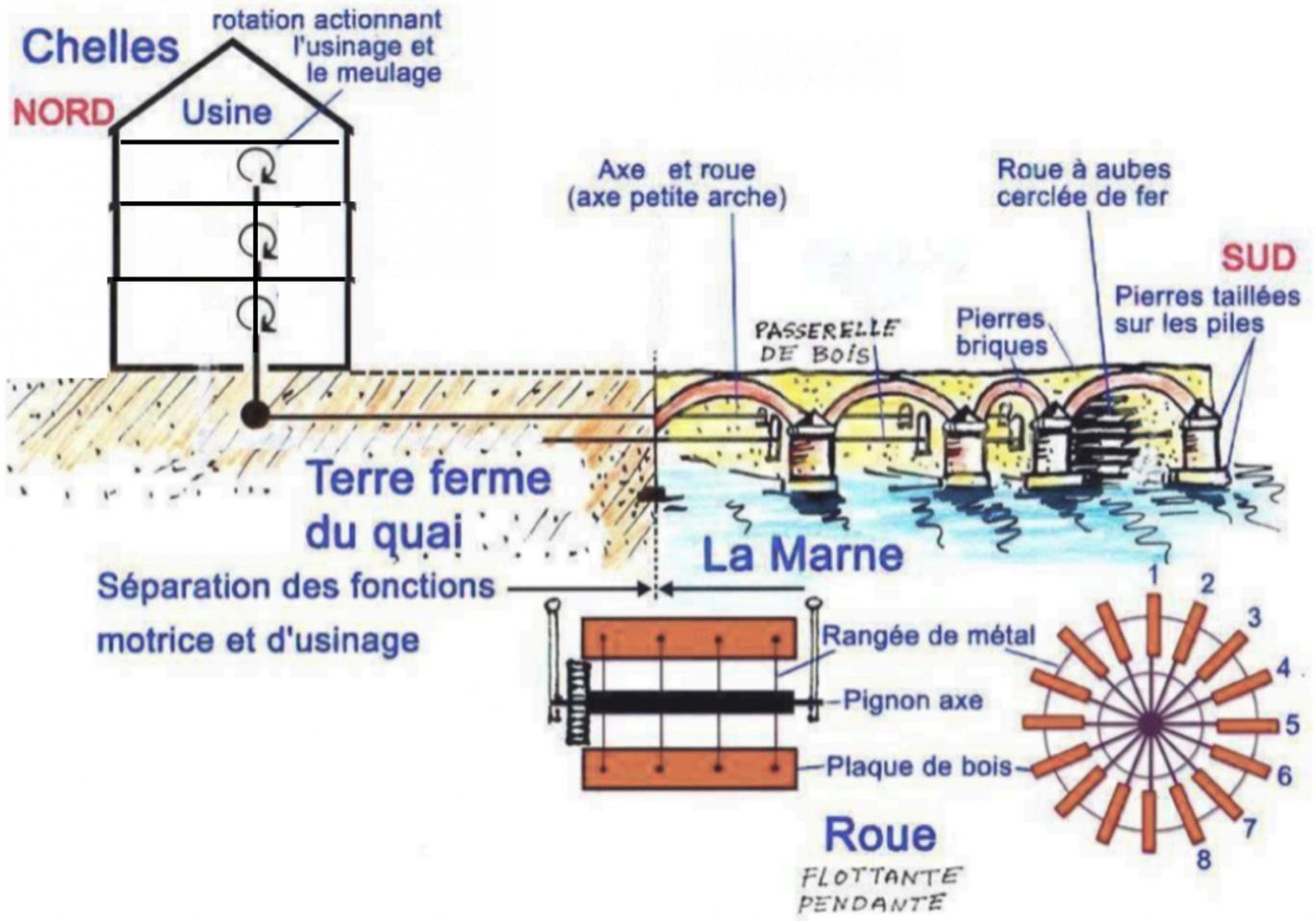
Ici la photo est prise de l'amont. La Marne est assez haute et la porte qui ferme l'arrivée de l'eau sous l'arche a été descendue pour éviter que les arbres charriés par la crue ne viennent endommager les pales de la roue...

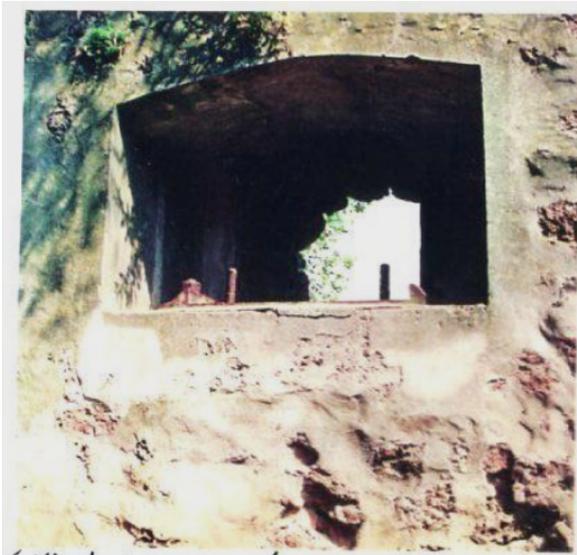


La flèche indique la Villa Sauleraie du maire de Gournay Roger Ballu...

Voici maintenant l'explication fonctionnelle du Moulin Menier, les baraques sur la roue ne sont pas dessinées puisqu'elles ne servent que de protection contre les intempéries et pour ranger des outils...

(Bien évidemment on doit pouvoir préciser plus minutieusement ces croquis qui servent d'ébauche à l'acceptation du système horizontal du Moulin Menier de Chelles...)



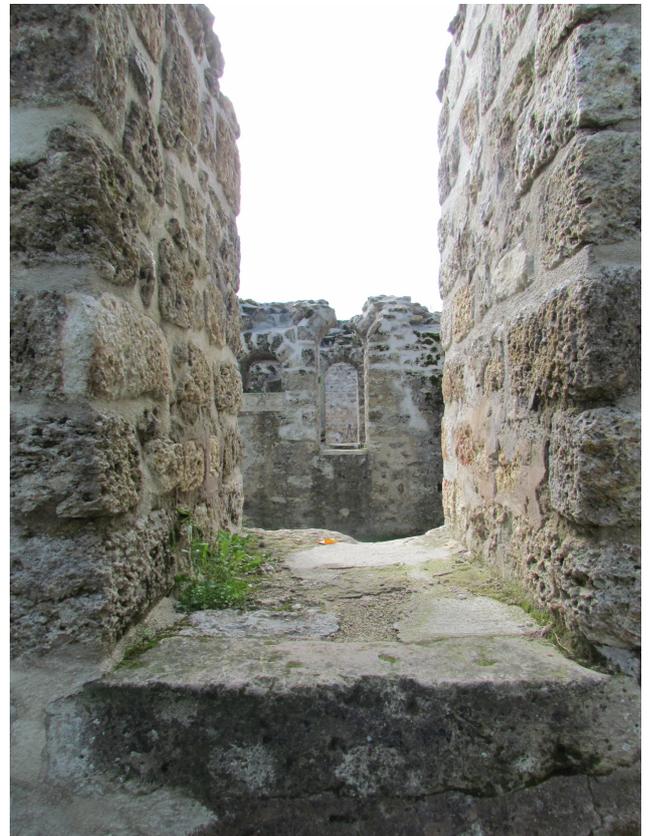


*(vis de serrage des axes)  
mur deuxième pile.*



*(arches en prolongement support de  
pierre rongée par le frottement de l'axe.)*

Photos de la fin des années 90, avant restauration...



**En 2014 Marne et Chantereine décide de restaurer le Moulin**, en demandant ma participation. Je propose un "conseil à trois" avec Jean-Pierre Thoretton Architecte du Patrimoine et Jean-Pierre Fèvre de l'association ADEQUA... Très beau résultat: deux photos récentes, les arches du Moulin retrouvent leur couleur d'origine... A gauche, pile avec les pierres remises à leur place et à droite passage passerelle, on aperçoit la petite arche de l'axe horizontal en haut à gauche.

Ci dessous une belle photo tardive: une seule cabane encore intacte et des limons sous les arches avec un étiage très bas...



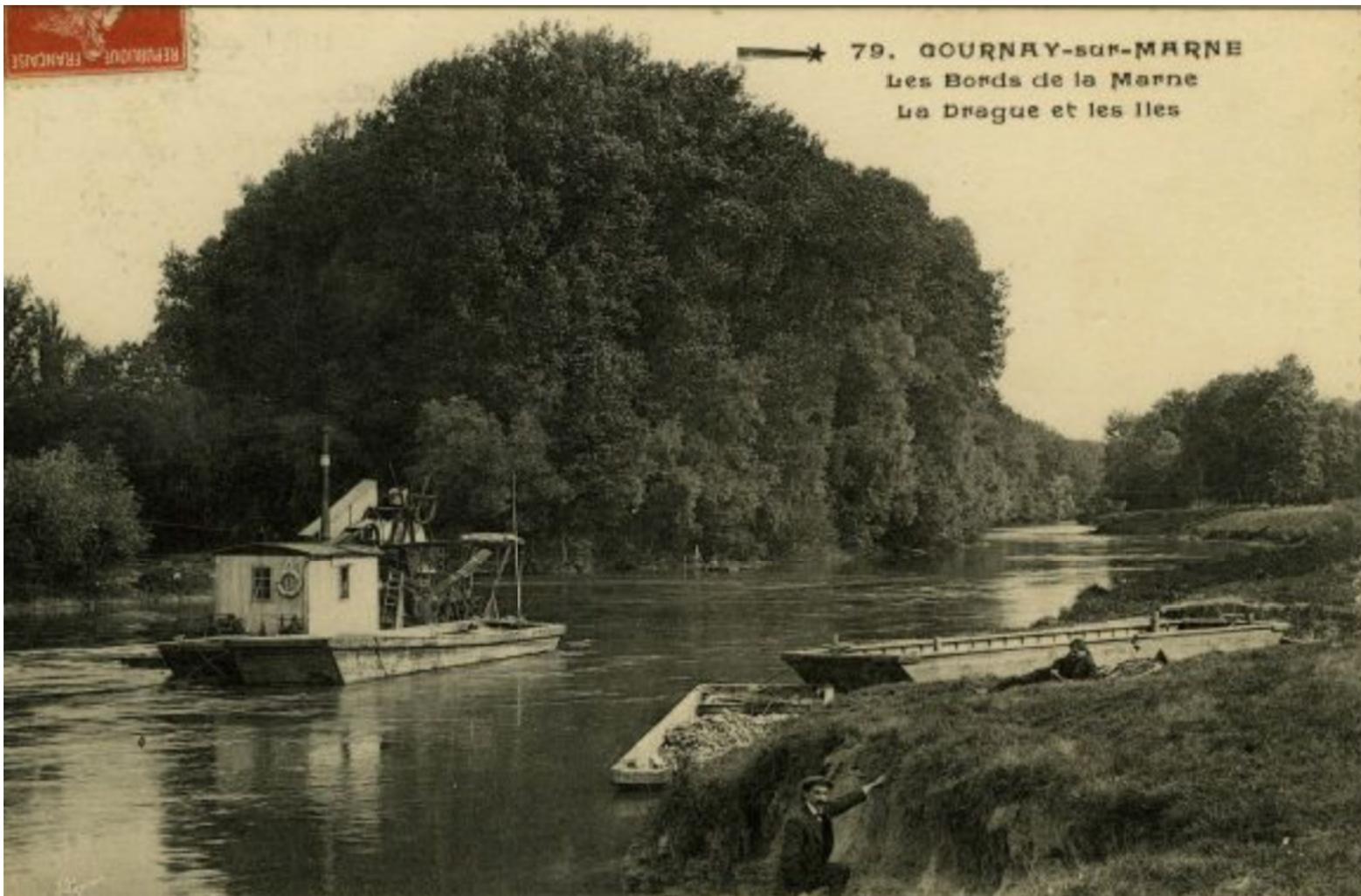
Ci dessous photo avec l'usine à trois étages sur la quai.  
(Photo découverte par Claude Schwartz)



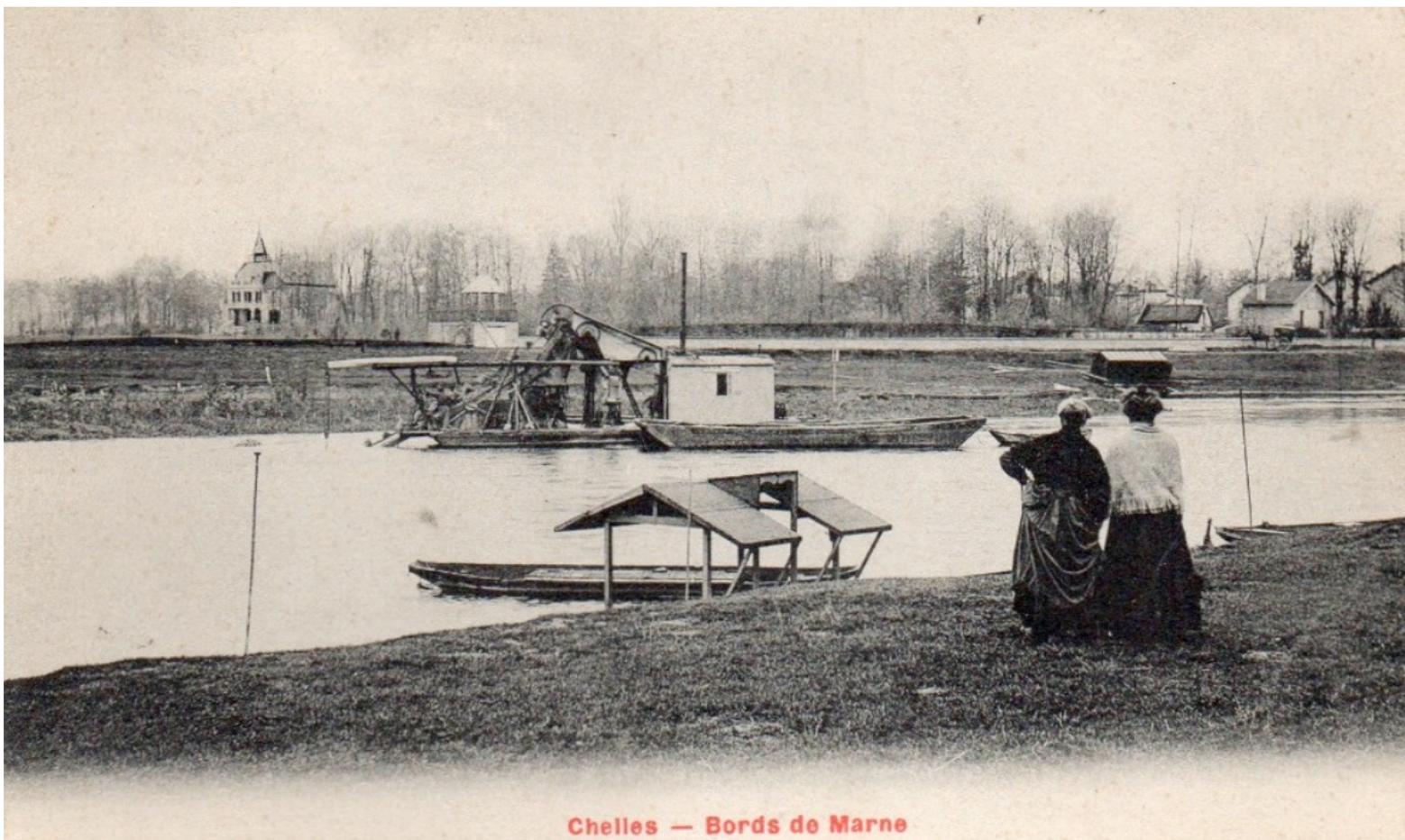


Etude de l'usine de face dont le rez-de-chaussée est identique à la bâtisse à usage d'habitations. Ci dessous photo intermédiaire, la cabane s'effondre et l'on voit sur la droite la drague pour enlever le sable de Marne...





Activité artisanale de Gournay, ce **bateau drague de sable** a disparu avec la crue de 1955. Ci dessous la berge peu construite de Gournay vue de la rive de Chelles, avec la drague en action et un lavoir au premier plan...



Voici peut-être la preuve que le Moulin de Chelles n'a pas été acheté par Menier en 1880 comme l'indique toutes les sources disponibles ?

**Le Moulin Menier de Chelles a reçu une médaille d'or en 1878.**

La troisième médaille de 1900 concerne la nouvelle usine près du chemin de fer...  
(*affiche Gallica BNF*)

**MOULINS DE CHELLES**

MÉDAILLES D'OR  
PARIS  
1878  
1889  
1900

MARQUE DE FABRIQUE  
MÉDAILLE D'OR  
PARIS 1878  
MÉDAILLE D'OR  
PARIS 1900  
MENIER

MÉDAILLES D'OR  
PARIS  
1878  
1889  
1900

**PÂTES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES**

**USINE MODÈLE CHELLES (S&M)**  
Dépôt à PARIS, 118, R.d'Aubervilliers.

· VERMICELLE ·  
· MACARONI · NOUILLES ·  
· LAZAGNES ·  
PETITES PÂTES POUR POTAGES  
**NOUILLETES AUX ŒUFS**  
GARANTIES PURES SEMOULES DE BLÉS DURS  
ET ŒUFS FRAIS

Toutes les Pâtes des MOULINS DE CHELLES  
sont garanties de Qualités Supérieures  
et fabriquées avec de pures semoules de blés durs.

La tradition de dire « **l'usine de vermicelles** » doit aussi être revue, en effet nous lisons: vermicelles, macaroni, nouilles, lazagnes, petites pâtes pour potages et nouillettes aux oeufs. L'histoire n'a retenu que les vermicelles !

Félicitations au chocolatier Menier de Noisiel pour son usine chelloise...



# Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale  
des affaires culturelles

Conservation régionale des  
monuments historiques  
- Bureau de la protection -

Affaire suivie par Mme Rosine de Charon  
Tél. : 01.56.06.50.57

Réf. DRAC/CRMH/2001 n°

Paris, le 6 NOV 01- 118E

Monsieur le président,

Votre courrier en date du 18 juin 2001 demandant la protection au titre des monuments historiques des vestiges de l'ancien moulin de Chelles (77) a retenu toute mon attention.

Lors de sa visite sur place, Mme Rosine de Charon, en charge de la Seine-et-Marne, a pu mesurer l'intérêt de ces vestiges les arches subsistantes, appareillées en brique, témoignent d'un travail soigné, de même que les piles appareillées de grès.

Cependant, même si la découverte du système de moulin horizontal sur la Marne est à prendre en compte dans la mémoire du patrimoine industriel, la qualité architecturale de ces vestiges ne répond pas aux critères exigés pour une protection au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

A l'inverse, la qualité du paysage formé par les bords de Marne, les îles, la passerelle et les quatre arches du moulin, milite pour une protection forte au titre de la loi du 2 mai 1930 sur les sites.

Dans cette démarche, il serait opportun de consulter M. Jacques Dauphin, inspecteur des sites que vous pouvez joindre à la direction régionale de l'environnement (DIREN), 18 avenue Carnot, 94234 Cachan Cedex, tél. 01.41.24.18.00, ainsi que M. Marc Gérard, responsable des espaces verts que vous pouvez joindre au service départemental de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne, Palais de Fontainebleau, Pavillon Sully, 77309 Fontainebleau, tél. 01.60.74.50.20.

Je ne manquerai pas de les tenir informés par ce même courrier du souhait de votre association de voir protéger cet ensemble exceptionnel d'une rare qualité paysagère.

Vous félicitant de l'intérêt que vous prenez de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine de votre commune, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Lucien FOLLET  
Président de l'Association des riverains  
des bords de Marne  
12, quai des Iles Mortes  
77500 CHELLES

Le Conservateur Régional  
des Monuments Historiques d'Ile-de-France

Dominique CERCLET

copies pour information

- DIREN, à l'attention de M. Jacques Dauphin, inspecteur des sites
- SDAP 77, à l'attention de M. Marc Gérard, responsable des espaces verts
- SDAP 77, à l'attention de M. Bellon, architecte des bâtiments de France

« Acquisition de la bâtisse du Moulin

par la mairie de Chelles en 1989 de EPA Marne.

EPA-Marne détenait cette propriété depuis 1974

venant de AFTRP

qui l'avait acquise en 1969 (par expropriation)

de la SCI en gestion, des frères MENIER constituée en 1939...

Quand les MENIER ont-ils acheté le Moulin ?

(1876 ou 1877 ?)

Si l'on considère que la première médaille est de 1878...

La municipalité de Chelles sans aucune étude historique sur le Moulin Menier, le dernier ayant fonctionné, n'a pas vu l'importance de cette ancienne bâtisse usine comme élément architectural dépendant d'un tout: moulin à transmission horizontale.

La délibération du Conseil Municipal ne dit rien sur ce site industriel des bords de Marne:

#### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique le 22 Juin 1989 à vingt heures trente, Salle de la Mairie.

#### 19.- ACQUISITION DE EPAMARNE DE LA PROPRIÉTÉ QUAI PREVOST

Monsieur BREYSSE expose :

Dans le cadre et l'optique du projet d'aménagement des bords de Marne la Commune s'était rapprochée de EPAMARNE en vue d'acquérir la propriété située quai Auguste Prevost au n° 3 de la voie d'une superficie de 3 108 m<sup>2</sup>.

Un accord a pu intervenir et le principe de la cession à la Commune de cet immeuble bâti a été arrêté pour le prix de vente de : 550.000 F.

Cette acquisition entrant dans le projet d'aménagement des bords de Marne, comme je vous l'ai dit en introduction, la Commune se fera ultérieurement rembourser par la SESM, chargée de ce dossier, le coût représentatif du produit de la vente et des frais consécutifs.

DECIDE d'acquérir de EPAMARNE la propriété bâtie sise 3, quai Auguste Prevost cadastrée section BK n° 33 pour 3 108 m<sup>2</sup> pour le prix total de : 950.000 F ; l'immeuble étant cédé occupé mais le propriétaire actuel garantissant la nature temporaire des locations consenties dans son immeuble.

## Du chef de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION

L'immeuble ci-dessus désigné faisant partie originairement du Domaine Connu sous le nom de "Domaine de Noisiel" qui appartenait à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION, au moyen de l'apport qui lui en avait été fait lors de sa constitution par Messieurs Jacques Antoine Claude Hubert MENIER et Jean MENIER, qui en était les seuls propriétaires indivis.

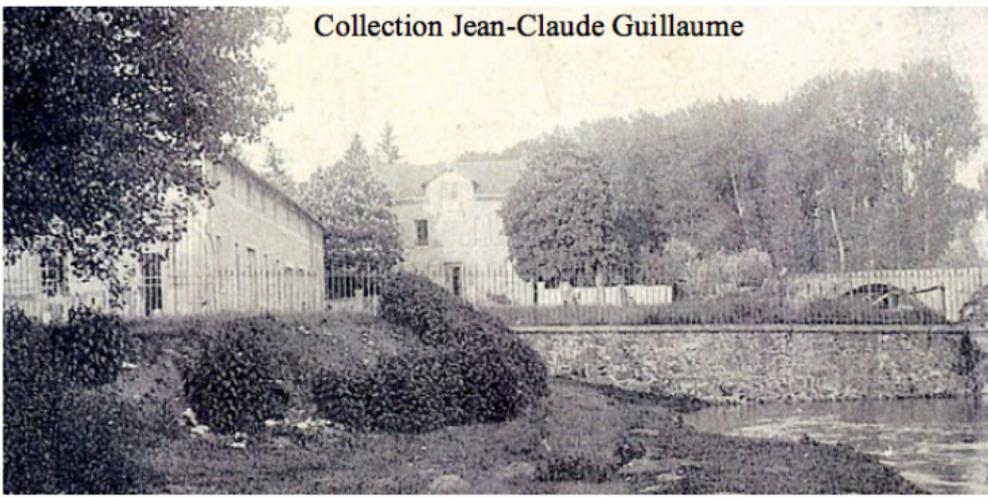
Aux termes d'un acte reçu par Me JOURDAIN notaire à PARIS les 6 et 7 Juillet 1939, dont une expédition avait été transcrite au Bureau des Hypothèques de MEAUX le 5 Septembre 1939, volume 1506, numéro 26.

**Pour connaître exactement la date d'achat du Moulin par MENIER il faut rechercher le document notarié similaire précédent de 1939.** Après renseignements cet Acte notarié ne se trouve plus au Bureau des Hypothèques de Meaux, mais déposé aux Archives de Seine et Marne...



CHELLES Contact n° 77 - Avril 1992

**Berges aménagées en 1992, empierrage pour élargir l'espace promenade au fil de l'eau.**



Aucune étude historique sur l'architecture civile et industrielle à Chelles ne fut entreprise, la ville fit raser la bâtisse usine en août 1991, dans l'indifférence générale des élus, des amoureux de l'histoire et des citoyens...



L'architecte décide de ne laisser qu'une seule arche en eau et d'empierrer la Marne à cet endroit sur deux mètres de hauteur.

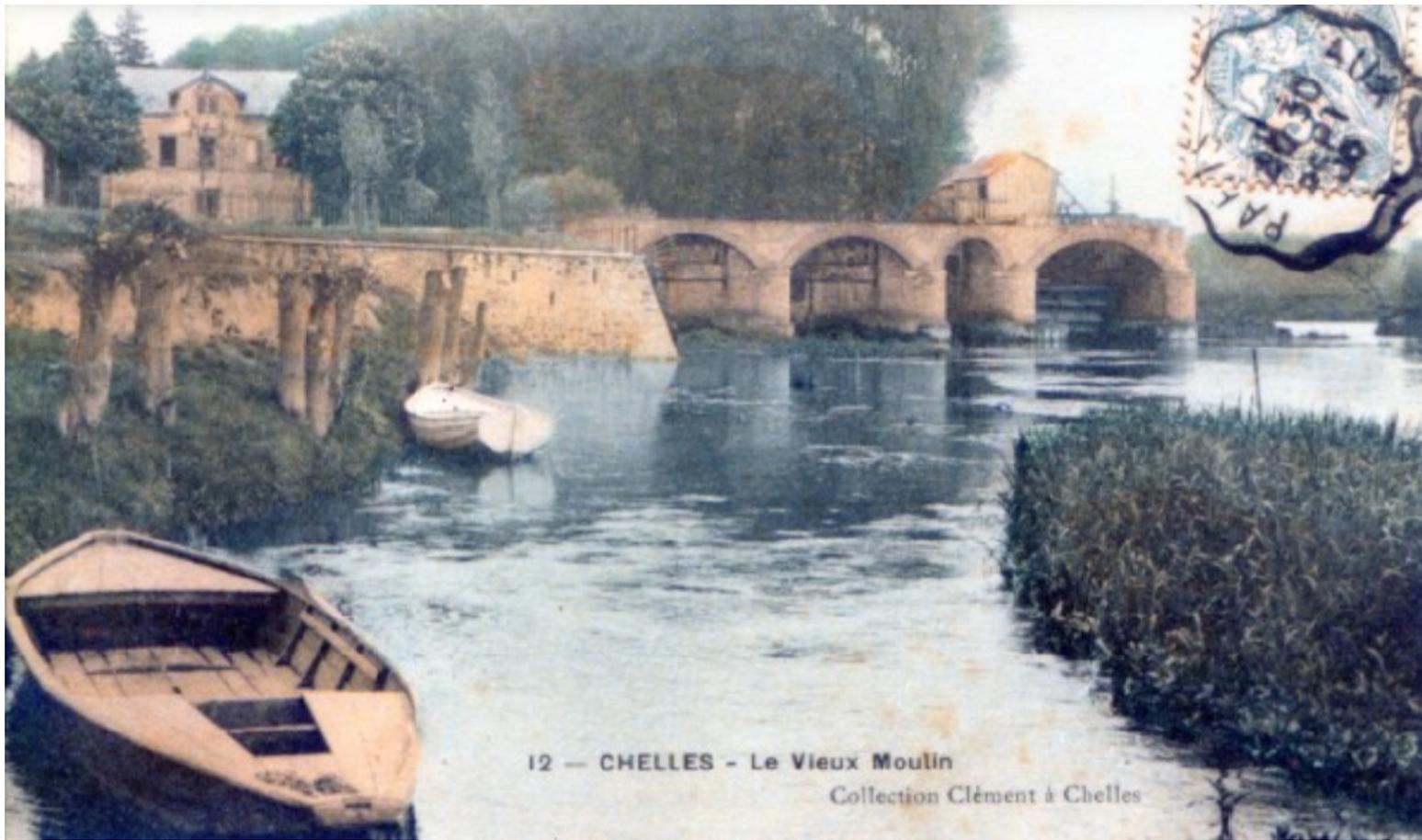
## Étude de comparaison de l'aménagement de la rivière, fin des années 80



État naturel  
du site du  
Vieux Moulin

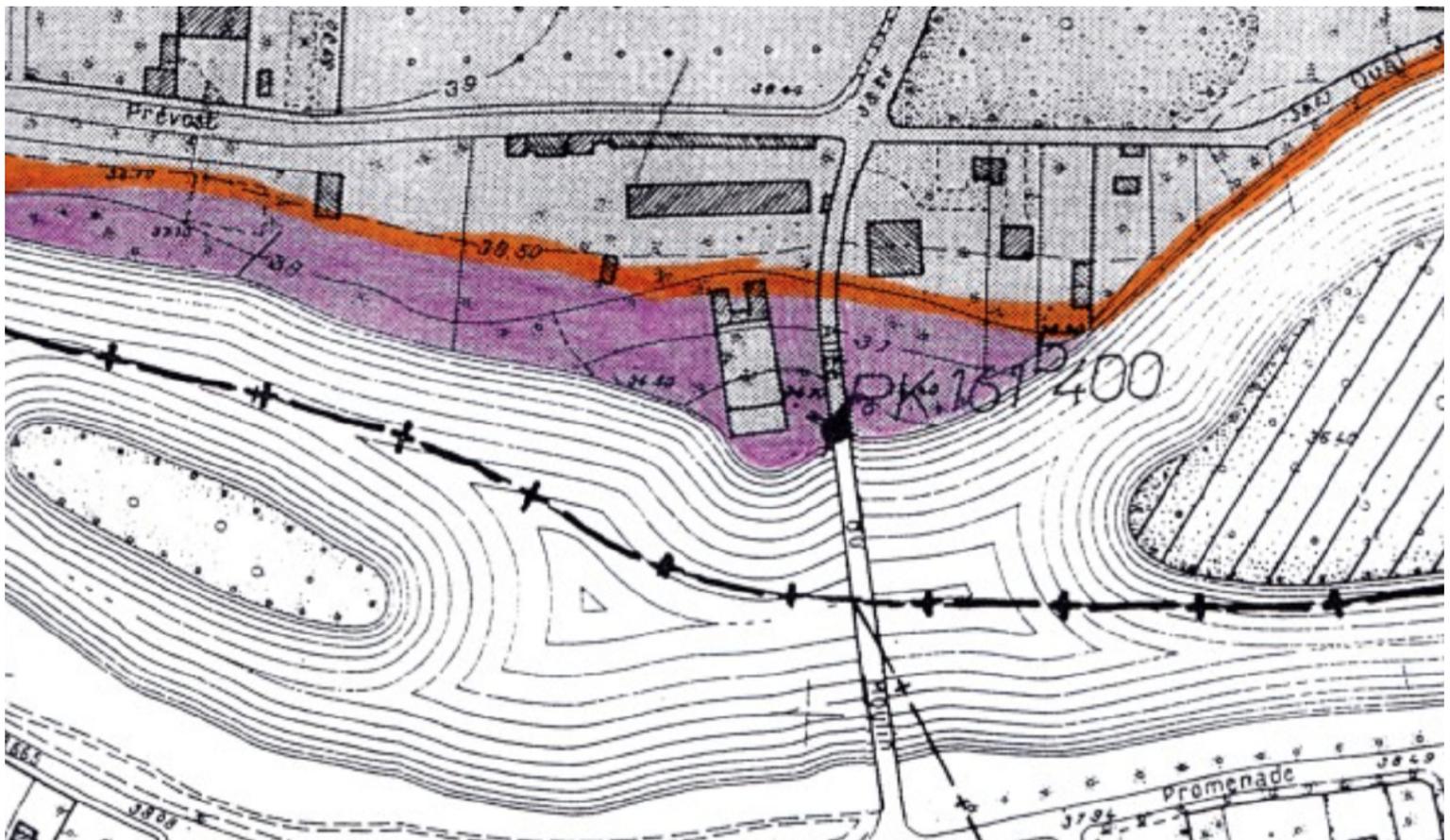


*Perte de l'esthétique du Moulin, majesté et grandeur architecturale méprisées. Cet aménagement sera condamné par les générations futures. Nos enfants exigeront probablement le désenterrement des arches du Moulin pour retrouver sa splendeur ancienne. Aujourd'hui cette revendication est inaudible...*



Vision ancienne du Moulin. Une rivière Marne très très large...

Cadastre des années 90, avec l'emprise des remblais en violette, le trait rouge est la limite entre la berge et le quai.





**Les dallettes béton, les palplanches métalliques et les pierres jointoyées de ciment condamnent la rivière à l'asphyxie. (photo îlots Jumeaux, 5 et 6 sur la carte, aménagés en août 1995).**



**La Maison des gérants, à l'époque aucune certitude quand à son maintien sur site pour cause de marina...**

**Maquette marina 1991 : plaque de béton sur les arches du Moulin !**



3 Embarcadère. 4 Péniche exposition. 5 Péniche congrès Eco-Musée.  
(image fournie par Christian Gamblin ancien archiviste de la ville)

**Le Tribunal Administratif de Versailles a annulé le POS de Chelles concernant le bord de Marne en 1993 pour Incompatibilité avec le Schéma Directeur...**

Tout cela sera heureusement stoppé et une **Réserve Naturelle créée sur les îles...** L'artificialisation des berges sera aussi arrêtée et remplacée par des techniques plus respectueuses de l'environnement...

### **SUITE sur les MOULINS:**

Vincent Pasutto, Directeur Adjoint des Services Techniques de Marne et Chantierine, me propose d'aller visiter **une maison à Brou**, sur le ru de Chantierine, appartenant à la Communauté de M.C. La voici:

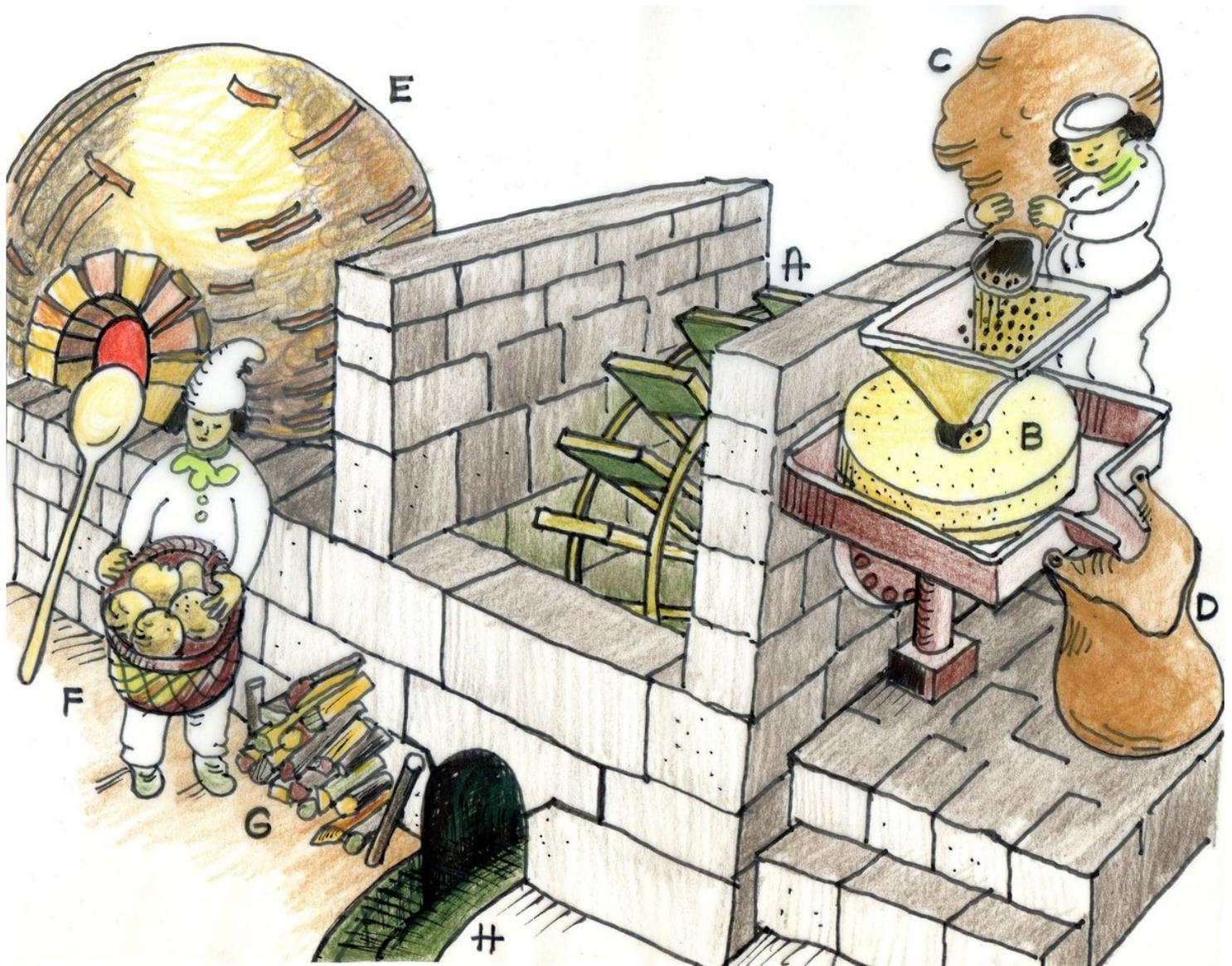
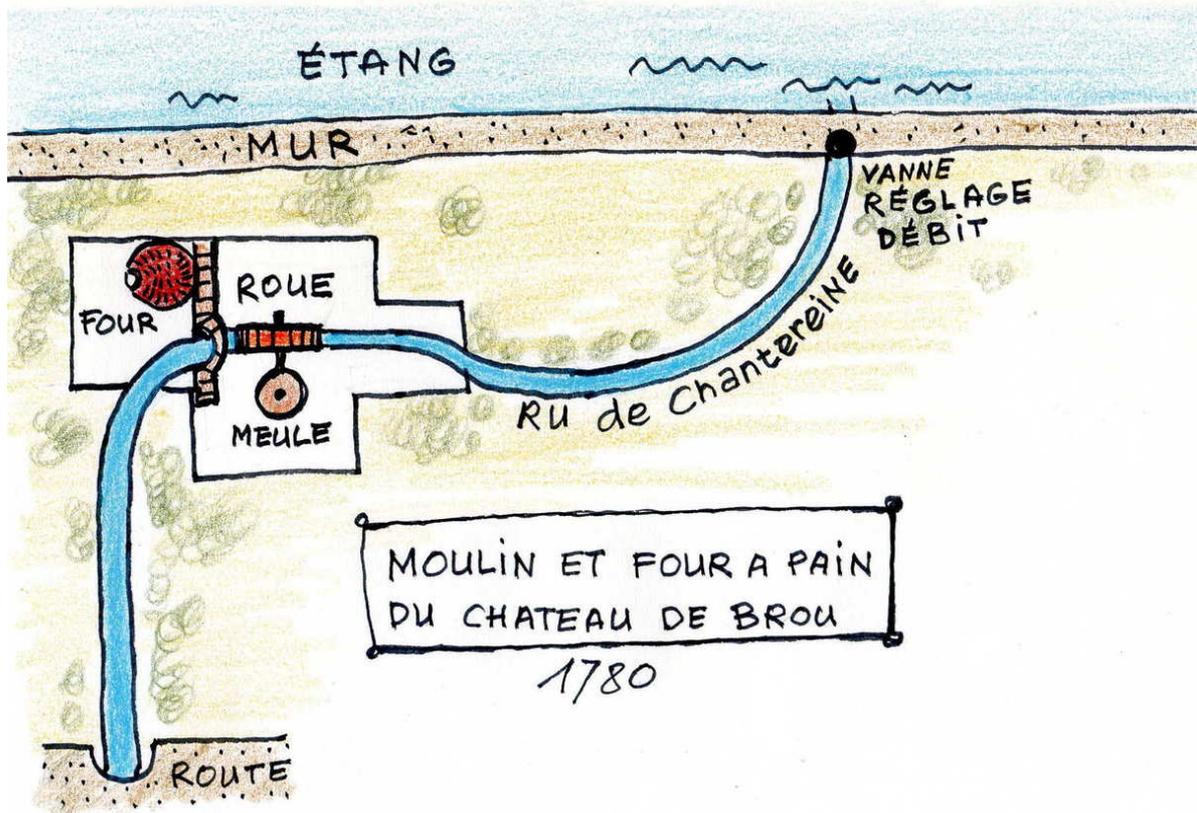


Ce que l'on découvre dans la cave: un mur ancien en pierres taillées avec une voûte. Sur le côté des murs de briques ajoutés avec le temps pour soutenir l'édifice. Et sur la gauche ce qui reste d'un four en briquettes.



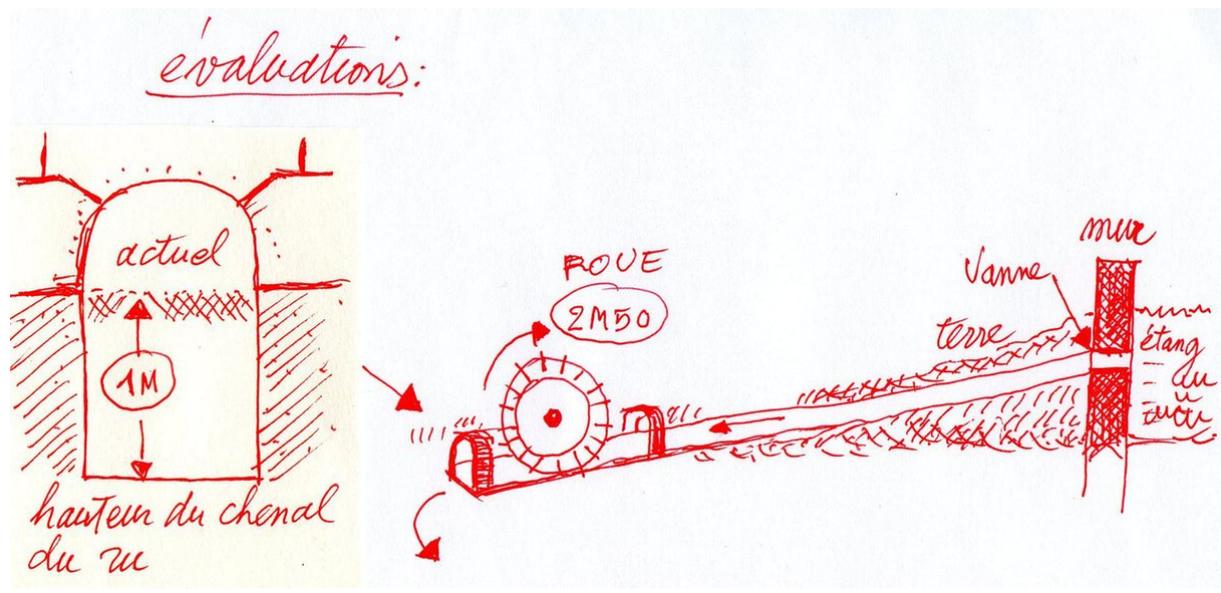
L'emplacement du Four a été aussi consolidé par des murs de soutiens des étages de la maison qui font disparaître en partie son volume ...

## Le Moulin et Four a Pain du Château de Brou sur Chantereine

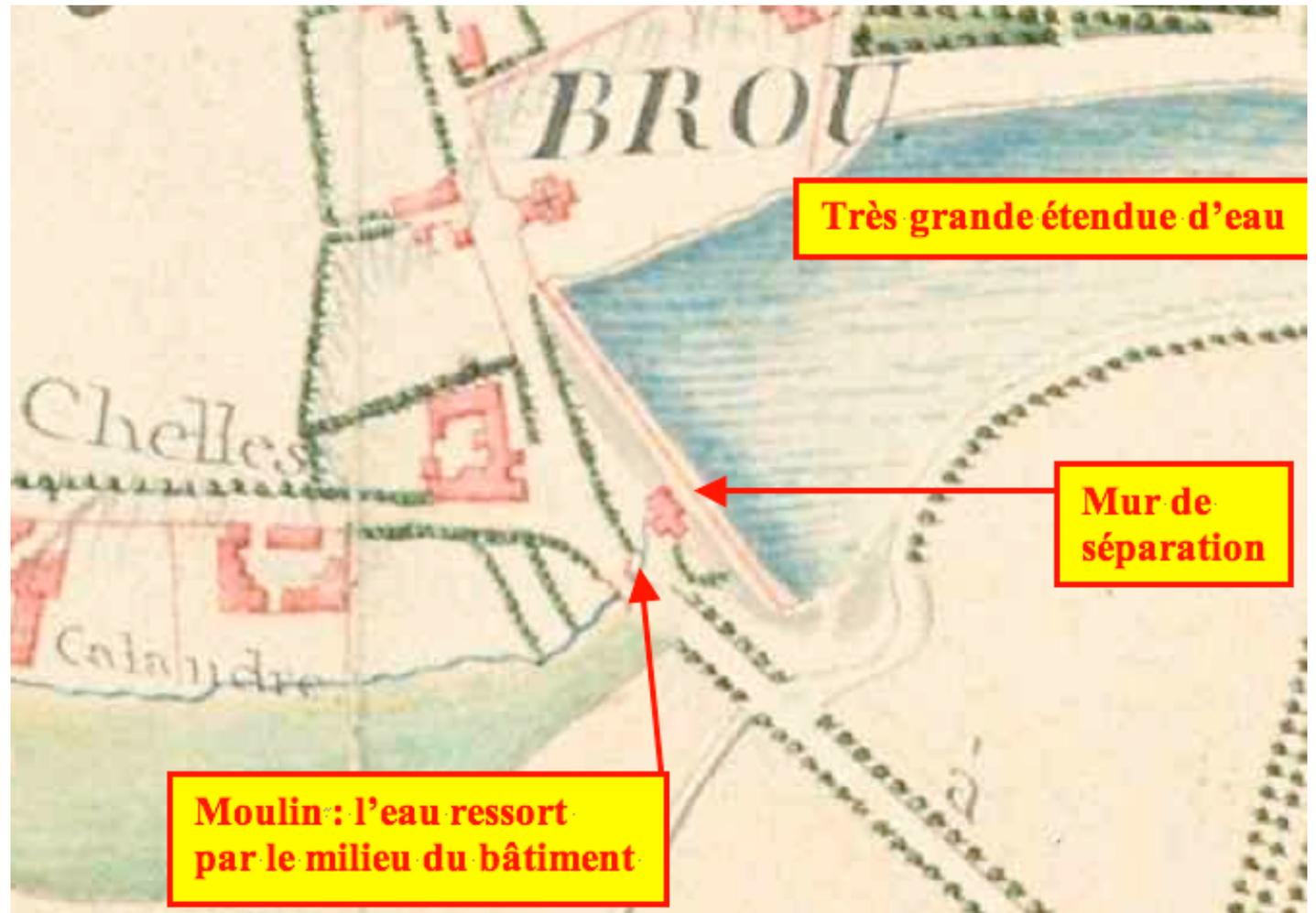


**A** : ROUE à aubes de bois et de fer  
**B** : MEULE en pierre  
**C** : GRAINS blé seigle froment etc.  
**D** : FARINE  
**E** : FOUR

**F** : PAINS cuits  
**G** : BOIS pour le four  
**H** : EAU sortie canalisée du ru de Chantereine  
Ne reste aujourd'hui visibles que le mur de sortie **H**  
et le haut du Four **E**.

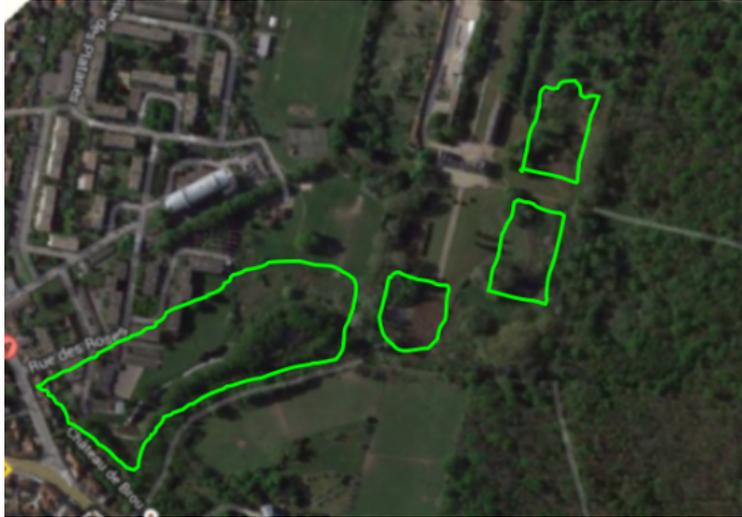


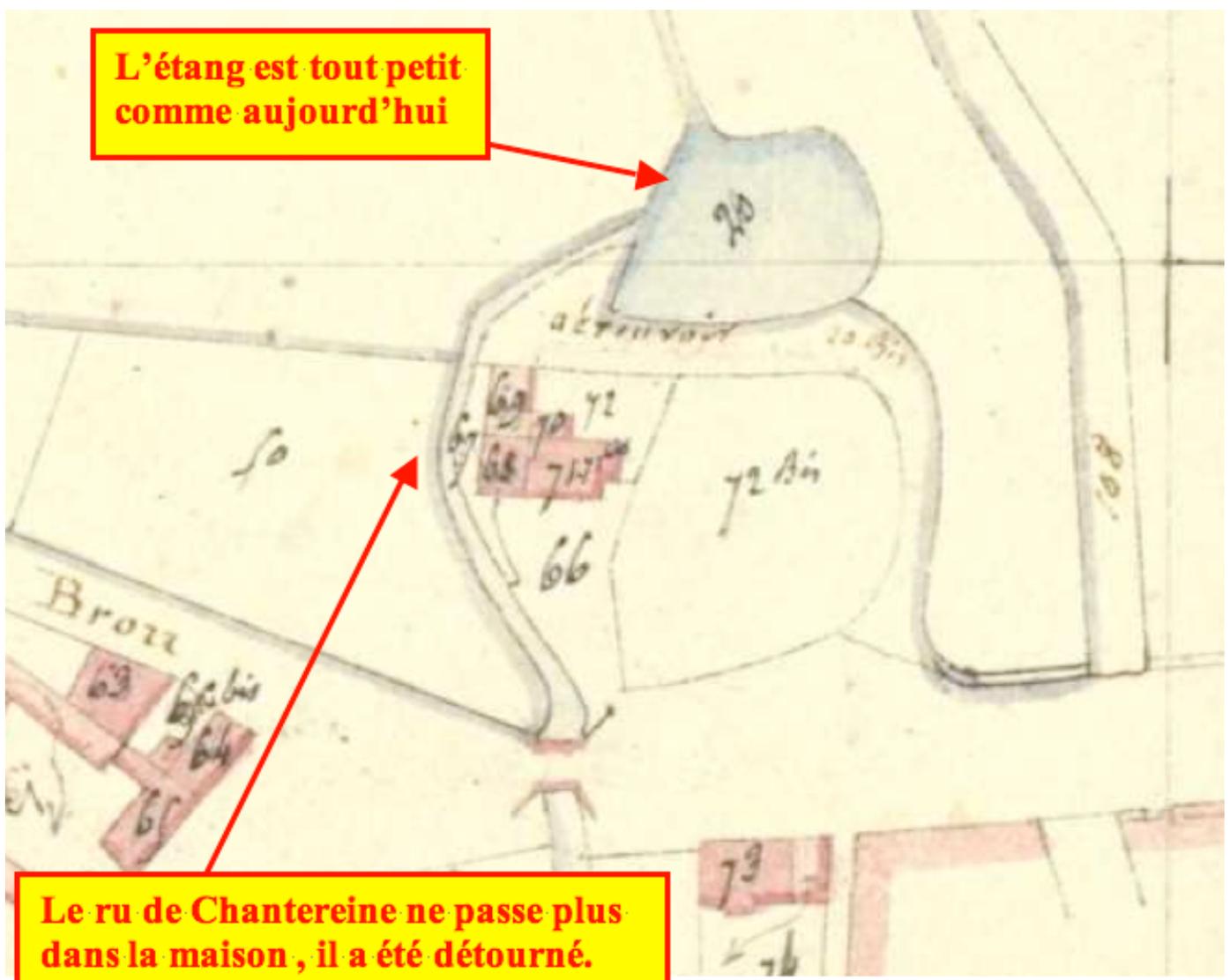
**Etude de proportion du Moulin de Brou**



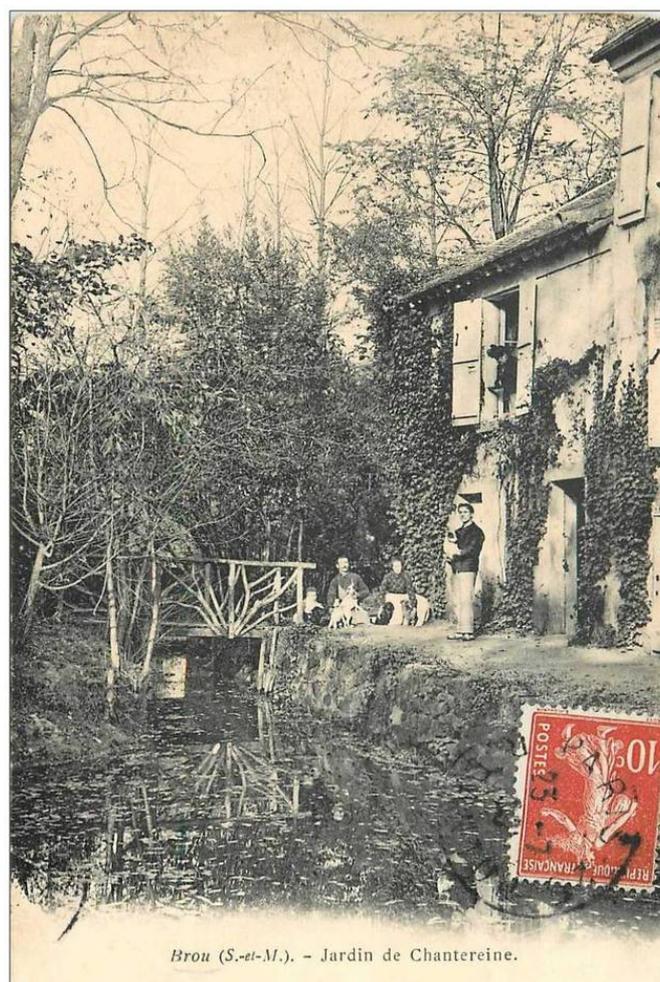
**Le Château et ses bassins** sur le Plan d'Intendance de 1780, (AD77 1C45/2. ) Brou pouvait avoir une cinquantaine d'habitants. La retenue d'eau de Chantereine a été démolie à la Révolution, le moulin et son four abandonnés...

**ICI l'emplacement disparu des quatre bassins sur Google maps:**



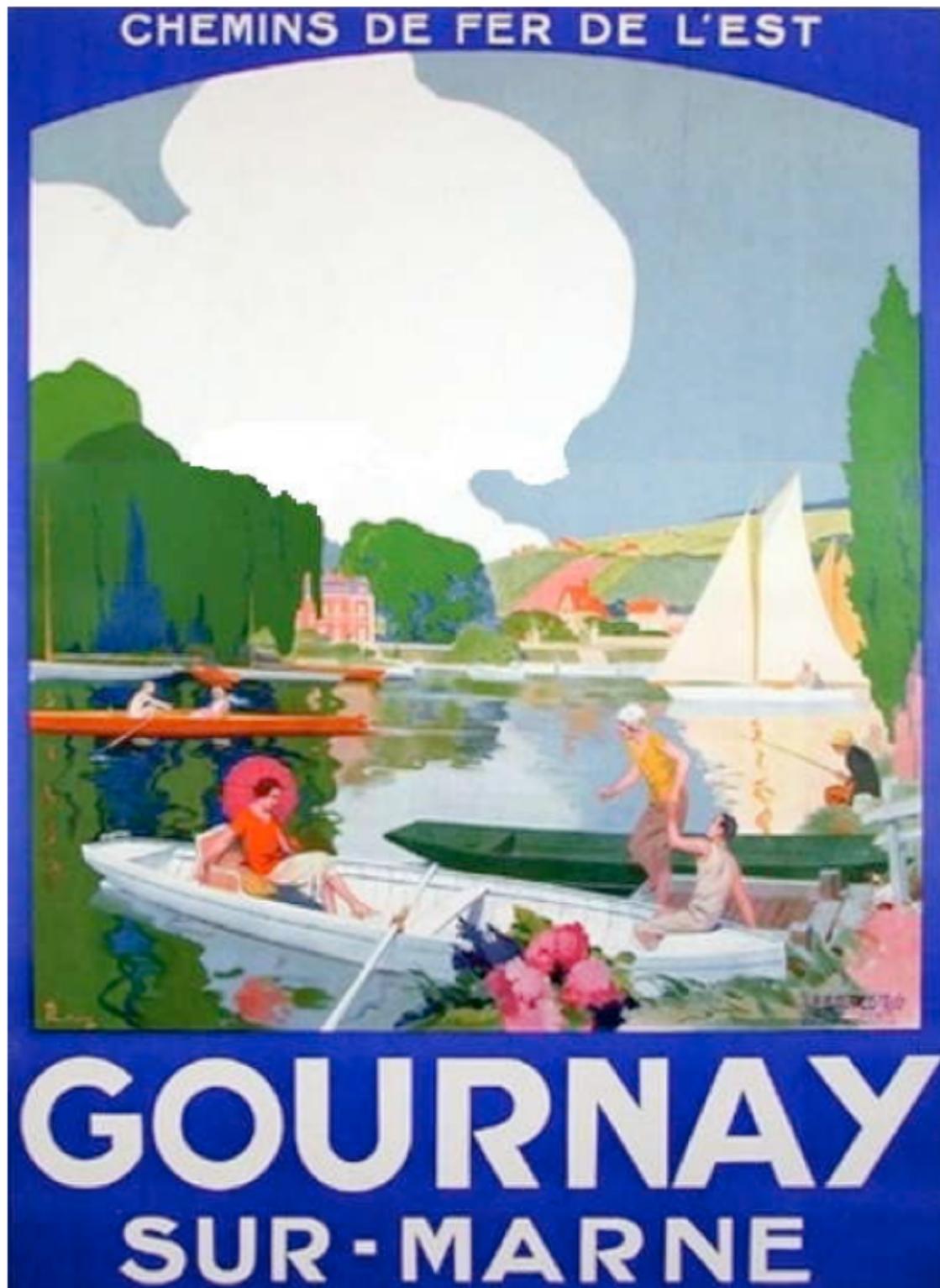


Cadastre napoléonien (AD77 4P37/1188) 1850



*Claude Galley, Société Archéologique et Historique de Chelles  
carte postale du Moulin de Brou.*

**Autres vues du bassin de la Marne à Chelles:**



Affiche de la Gare de l'Est à Paris, avec le Château de Gournay au fond du paysage. Cette prise de vue peut se situer à l'actuelle promenade Marx Dormoy rive droite de Gournay. On notera que la gare de Chelles s'appelle effectivement **Gare de Chelles-Gournay**.



## Péniche Restaurant de la famille Baudoin

J'ai reçu cette image, couverture illustrée du Menu de la Péniche Restaurant du Vieux Moulin, d'Alain Baudoin petit fils d'Elie Baudoin propriétaire de cette péniche des années trente du siècle dernier...



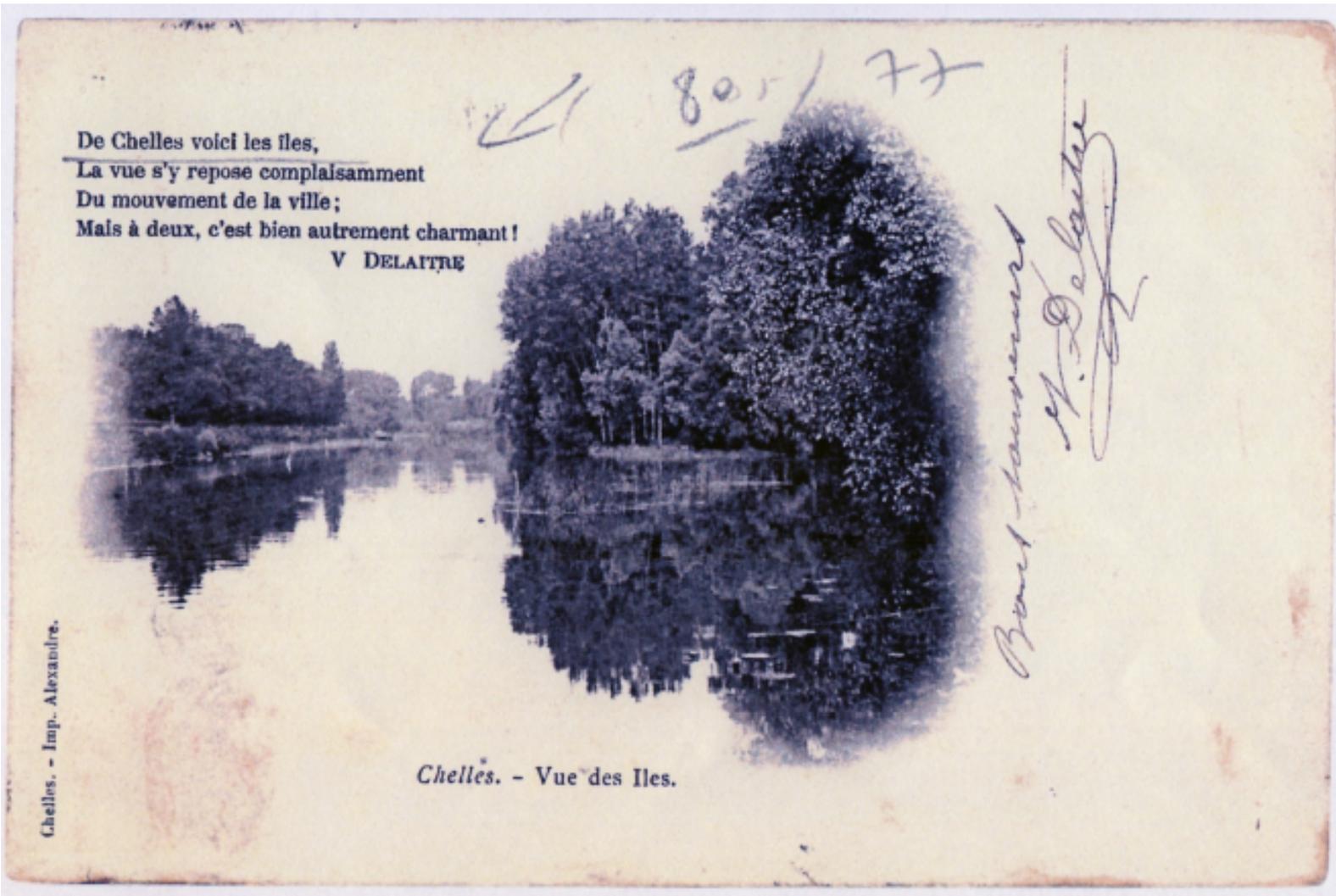


**Peinture de Armand Lanoux :** « les îles de Chelles » 1936.  
(collection : Alain Baudoin )

Armand Lanoux : écrivain, Prix Goncourt 1963, a vécu à Chelles.



Elie Baudoin était l'ami d'Armand Lanoux, ce tableau lui a été offert.



Delaitre signe cette carte postale très ancienne sur le côté verticalement.



Carte postale colorisée **Rue du Moulin**: passage obligé par le pont de la Goujonnette, prise de vue de la carte face à l'actuel Auchan...

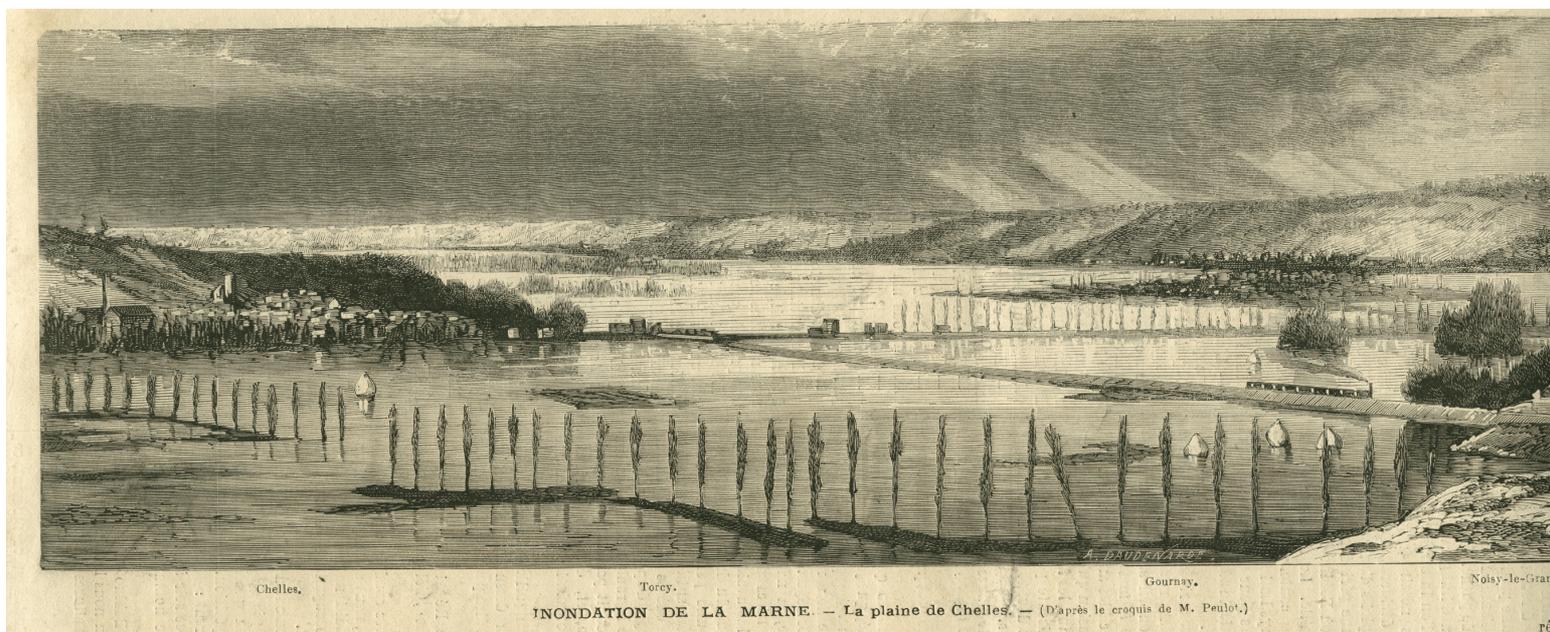
**Deux ponts** enjambent le canal  
celui de la Goujonnette et celui de Belle-île:



Construits en même temps que le canal en 1860, ces deux ponts métalliques sont, à Chelles, **les seuls éléments de l'architecture civile de la seconde moitié du XIXe siècle**, avec les arches du Moulin sur la Marne. Malheureusement il ne sont pas estimés à leur juste valeur, des ouvrages d'art du passé. Le tablier repose sur quatre boudins de caoutchouc permettant une remarquable élasticité.

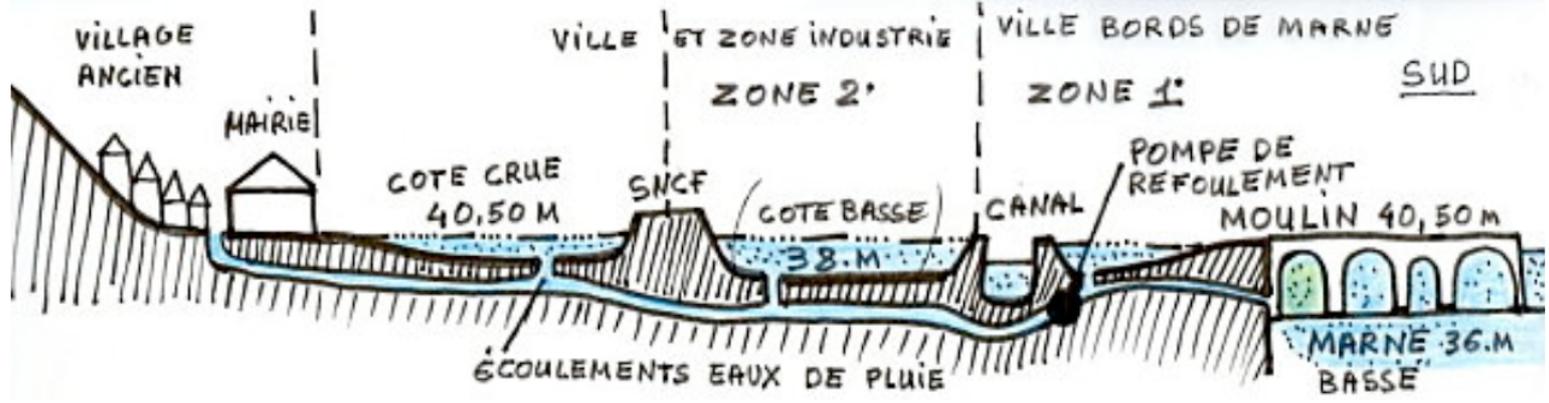
Ils ne sont pas encore restaurés pas même dérouillés pour les parties en métal... Abandonnés par les services de la Navigation rejetant sur la ville leur entretien, aujourd'hui la communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne en prend le relais... Espérons leur mise en valeur rapidement, notre association n'a pas à ce jour trouvé le bureau PVM responsable à qui adresser cette requête !

### Crue de la Marne en 1872



Souvenez-vous de la carte du XVIIIe de Trudaine présentée au début avec les marécages: **En fait en 1872 Chelles avait peu changé**, c'était une vieille ville sur les hauteurs. La plaine est agricole et il n'y a que quatre maisons construites avenue Foch ! Avec le Moulin à trois étages au bord de la Marne et le petit ensemble de maisons face au pont de Gournay... **Seul le train était nouveau**, on voit la gare et la bute du chemin de fer qui dépassent de l'eau. Comme on ne voit **pas trace du canal**, pourtant existant, on peut penser que les quais de l'Argonne et de l'Yser ont été surélevés après cette crue. Et de fait c'est une véritable protection contre les inondations...

(Claude Galley : *Le Monde Illustré* n°818 du 14 décembre 1872.)

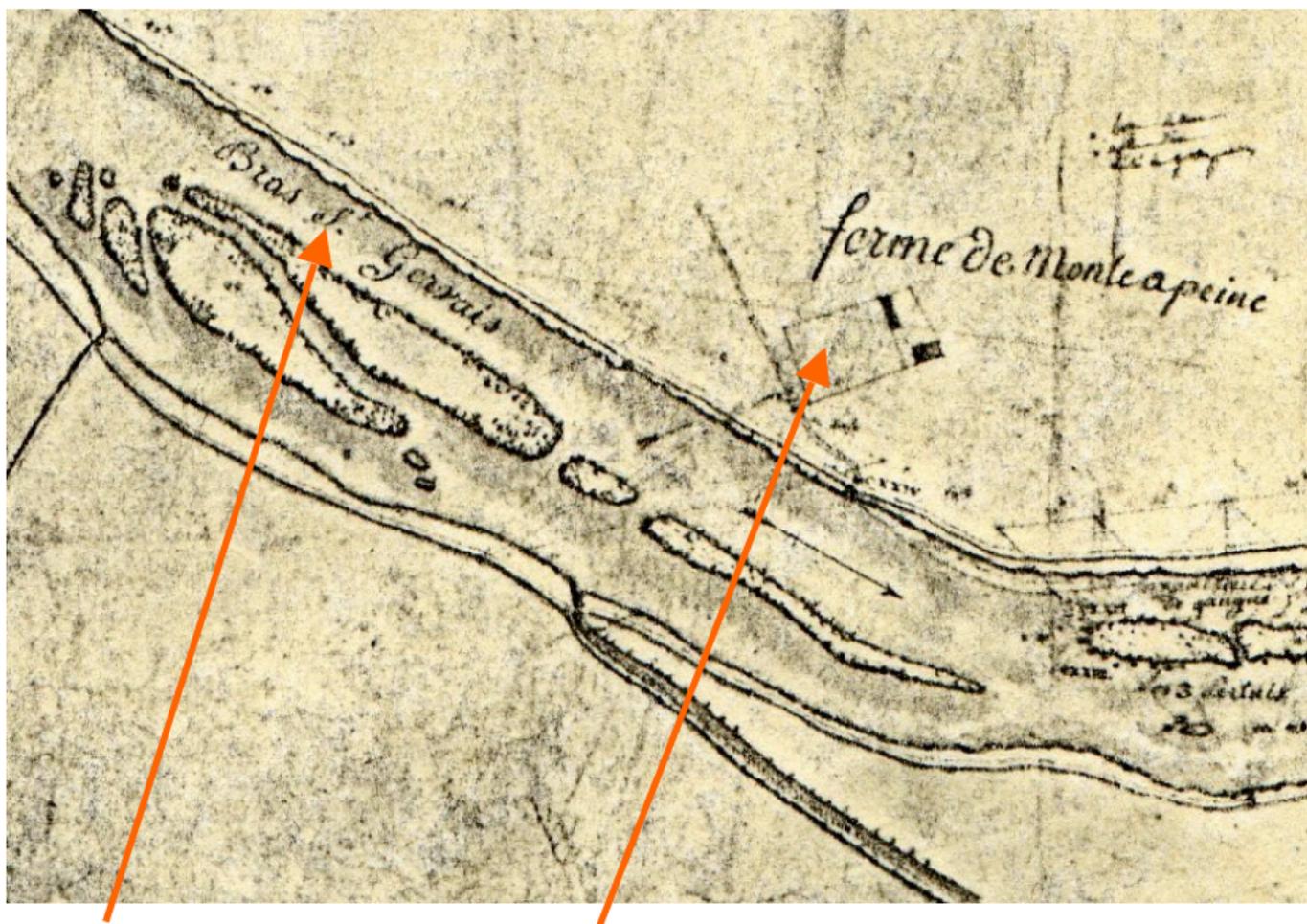


**Description de ce type d'inondation aujourd'hui:**

La plateforme du Moulin est aussi haute que la cote crue.

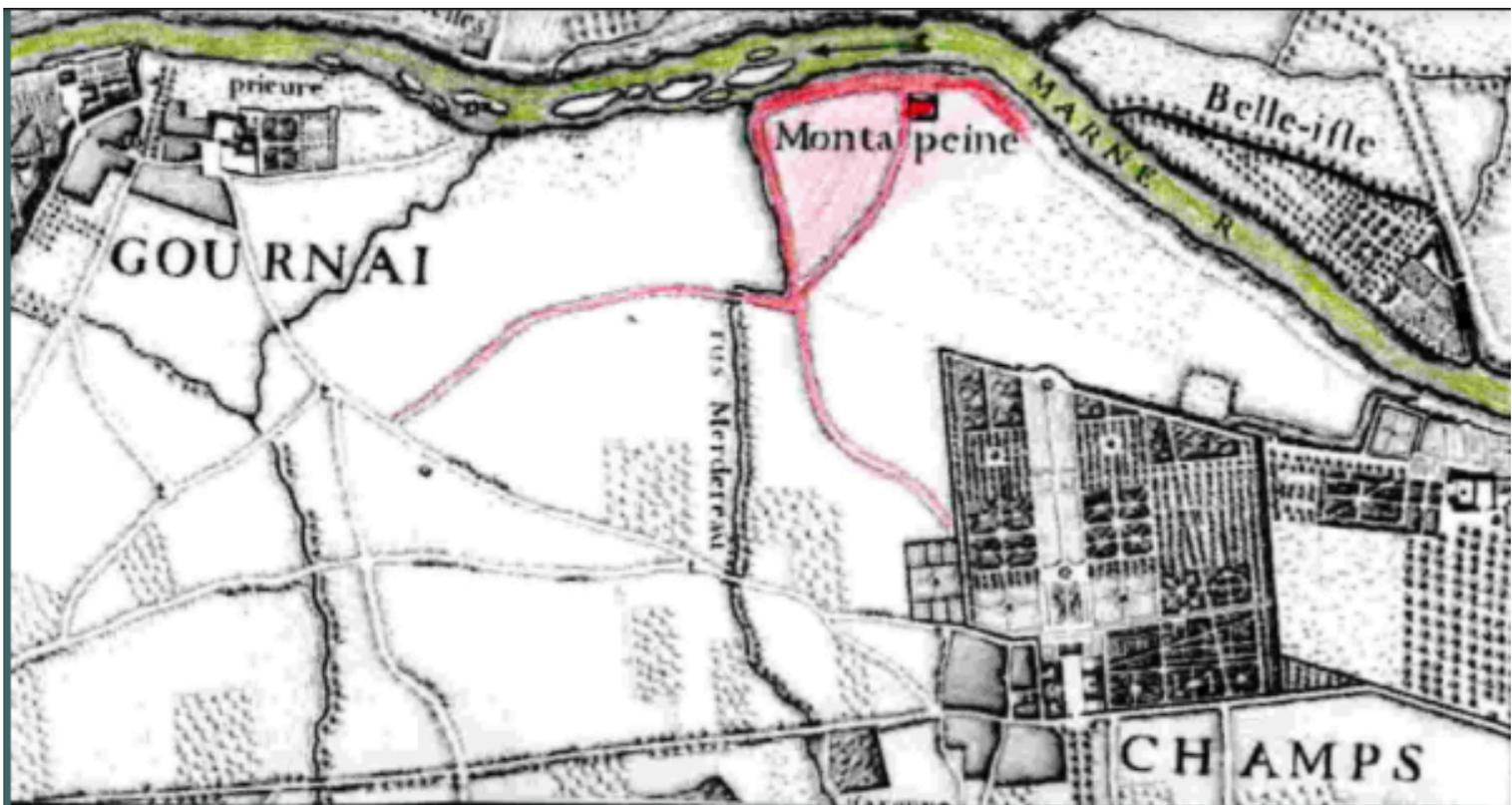
L'eau du canal est bien plus basse mais les quais sont assez hauts.

Ce sont les écoulements eaux de pluie qui posent problème car le refoulement passant sous le canal risque d'être insuffisant lors de période pluvieuse soutenue... Trois exutoires : le ru de Chantereine, la rivière de Chelles et la rivière des Dames...



Le **Bras St Gervais** sur la Marne à Chelles.

Sur cette carte de la Navigation, que nous avons déjà présentée, à coté de Monteapeine se trouve une inscription de lieux que personne n'avait jamais remarquée : le Bras St Gervais pour désigner le chenal principal de la rivière. Depuis, grâce au blog lemarneux qui en faisait mention, plusieurs cartographies en ligne Internet ont intégré cette donnée.

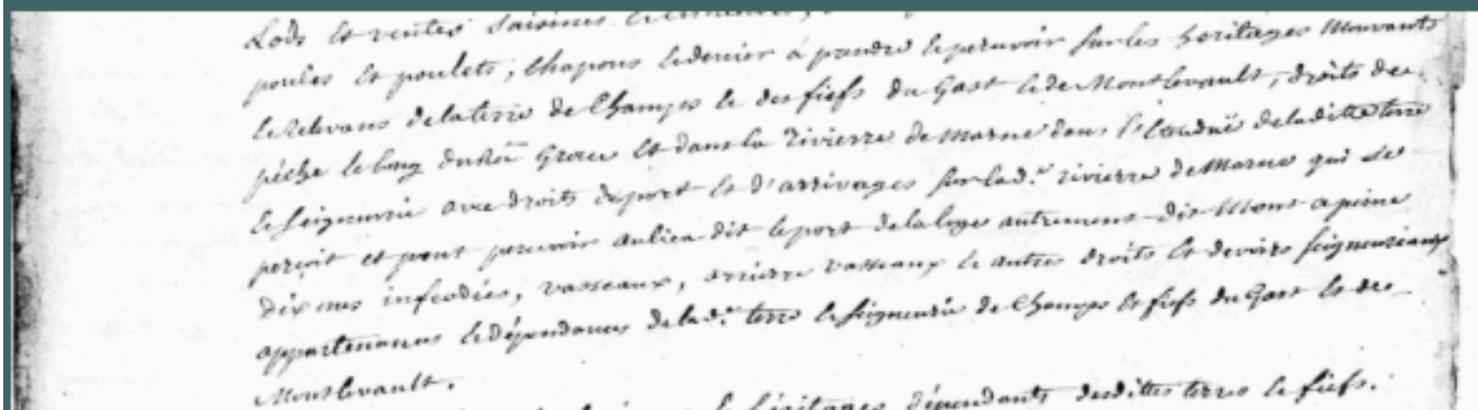


Carte Delagrive BNF

Voici le Relais de **MONTAPEINE** petit port sur la Marne au **XVIIIe** pour le transport fluvial.

Le site a été bouleversé au début du siècle dernier par une carrière de sable. C'est aujourd'hui un centre de vacances, avec un petit lac, pour les enfants de Seine St Denis. Reste le nom évocateur, effectivement l'endroit " monte à peine "...

Extrait de l'acte notarié d'achat par Gabriel MICHEL en 1763 au duc de La Vallière:



..." droit de pêche le long du (rû Grou..) et dans la rivière de Marne dans l'étendue de la dites terre la Seigneurie avec droit de port et d'arrivages sur la rivière de Marne qui les perçoit et peut percevoir au lieu dit le port de la loge autrement dit **MONTAPEINE** dixmes inféodées, vasseaux, arrière vasseaux et autres droits et devoirs seigneuriaux appartenances et dépendances de la terre et seigneurie de Champs et fiefs du Gast et de Montlevault."

(Exemple de page du blog lemarneux.)



J'ai essayé de décrire ce que pouvait être un **amarage de bateaux** sur la Marne sachant que l'étiage peut-être de plus de trois mètres...

Des escaliers descendent au bas de berge et des pontons amovibles complètent ce rudimentaire **port de la loge, Montapeine**, où l'on percevait un droit de passage pour les propriétaires de Champs...

Sur ce **chemin de halage**, entre 10 et 20 mètres de large, l'arrêt est donc obligatoire à la montée de Noisiel...



**Halage** de Vaires à la Belle-Île, face au Château de Noisiel. Avec des berges intactes non boisées, les berges des grandes rivières étant les autoroutes de l'antiquité...



Avec cette image on comprend pourquoi les rives de la Marne devaient être nettoyées, sans aucun branchage, avant la construction du canal en 1860, (Rappelez-vous la berge exempte de végétation dans le dessin de Capaul ). Ainsi le halage de la montée des bateaux suppose que la corde qui tire le bateau passe librement sur la berge.

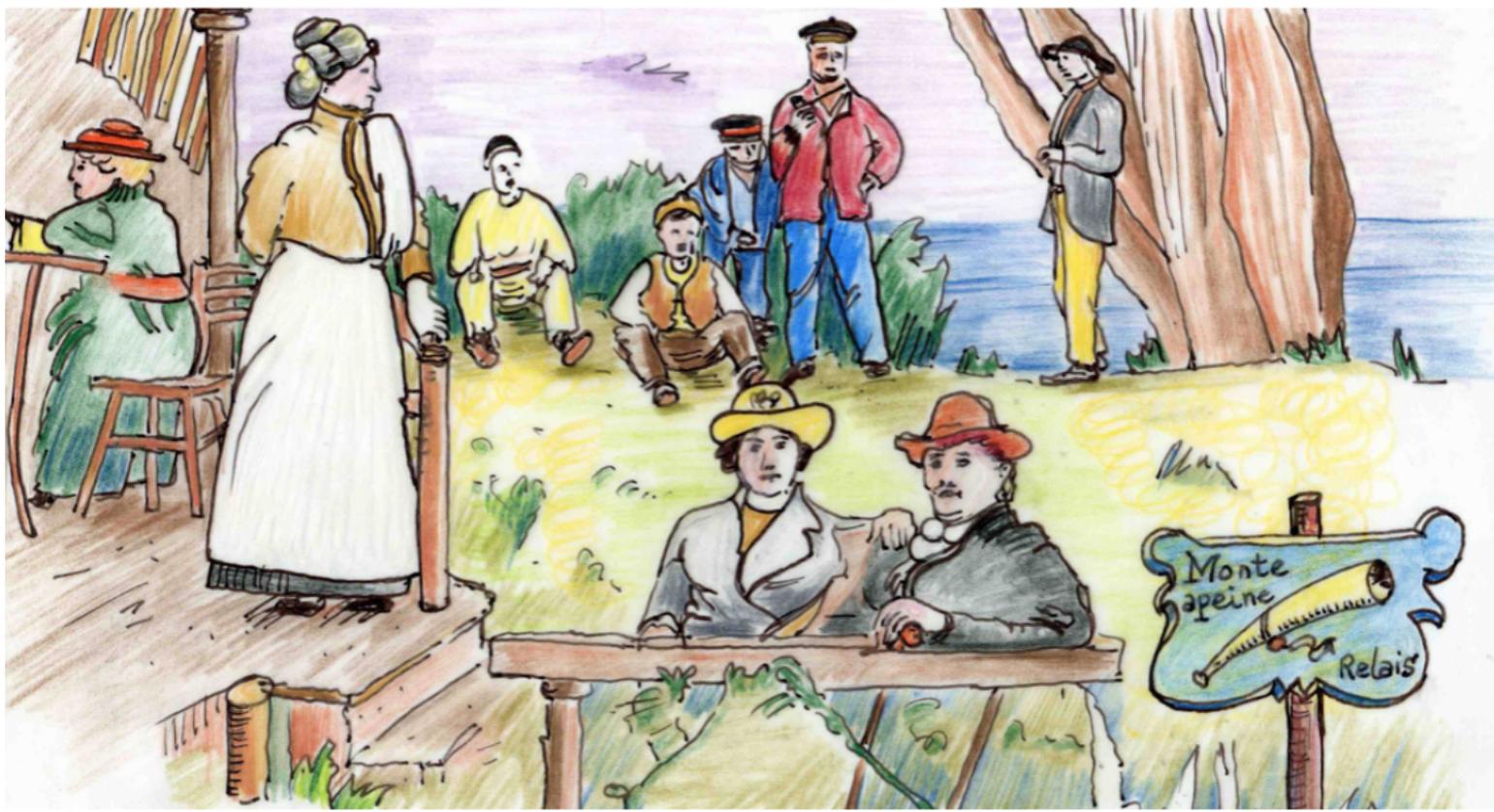
La navigation s'est considérablement développée à la fin du XVIIIe siècle. Véritable route de transit des marchandises venant de l'Est vers Paris. La montée rive gauche de la rivière nécessite au moins un attelage de deux chevaux pour une péniche à vide. Le contre halage chemin de descente rive droite à Chelles, n'est que de deux ou trois mètres de large.

L'essor de ces relais auberges avec écuries a disparu avec l'avènement des bateaux à moteurs et pour Chelles Noisiel du nouveau transit sur le canal...

Sur cette reproduction de synthèse imagée, nous découvrons ce qu'était **le bord de Marne au début de 1820**. Au premier plan la classe sociale qui allait bouleverser les habitudes françaises, un couple de bourgeois enrichis dans le négoce fluvial et l'approvisionnement de la capitale.

A l'extrême gauche, assise, une descendante de l'aristocratie mimant la nouvelle classe sociale bourgeoise, sans devoir en partager le travail assidu.

La patronne du Relais avec son tablier blanc, surveillant tous ses clients.



*(l'instrument peint sur le panneau du Relais est une « Trompe marine » ou « Trompe de brume ». Instrument en cuivre avec une hanche, que les marinières font sonner pour avertir de leur passage et que l'on porte pendue sur la poitrine...)*

En haut on voit quatre ouvriers : le meunier du Moulin de Noisiel venant se divertir, prendre un verre, discuter avec les deux matelots et le patron marinier.

Et pour finir cette énumération, nous n'avons pas oublié un dernier personnage à droite contre le vieux peuplier. Il s'agit de l'intellectuel, philosophe, poète ou artiste, c'est lui qui conservera le souvenir si précieux de ce temps révolu, en faisant une minutieuse description de la scène nous permettant de partager cette minute arrêtée du Relais de Montepeine...